



RAPPORT DE GESTION

Trimestre et période de neuf mois clos le 31 mai 2026

1.	Énoncés de nature prospective	3
2.	Faits saillants financiers	4
3.	Aperçu de l'entreprise	6
4.	Résultats d'exploitation et financiers consolidés	7
5.	Résultats d'exploitation et financiers sectoriels	17
6.	Transactions entre parties liées	22
7.	Analyse des flux de trésorerie	23
8.	Situation financière	28
9.	Ressources en capital et liquidités	30
10.	Contrôles et procédures	33
11.	Incertitudes et principaux facteurs de risque	33
12.	Développements en matière de méthodes comptables	37
13.	Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières	38
14.	Renseignements financiers trimestriels supplémentaires	48

1. Énoncés de nature prospective

Le présent rapport de gestion contient des énoncés de nature prospective au sens des lois sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs représentent de l'information ayant trait aux perspectives et aux événements, aux affaires, aux activités, à la performance financière, à la situation financière ou aux résultats anticipés de Cogeco inc. (« Cogeco » ou la « Société ») et, dans certains cas, peuvent être introduits par des termes comme « pourrait », « sera », « devrait », « s'attendre », « planifier », « anticiper », « croire », « avoir l'intention de », « estimer », « prédire », « potentiel », « continuer », « prévoir », « assurer » ou d'autres expressions de même nature à l'égard de sujets qui ne constituent pas des faits historiques. De manière plus précise, les énoncés concernant les résultats d'exploitation et la performance économique futurs de la Société, ainsi que ses objectifs et stratégies, représentent des énoncés prospectifs. Ces énoncés sont fondés sur certains facteurs et hypothèses, y compris en ce qui a trait à la croissance prévue, aux résultats d'exploitation, à la répartition du prix d'achat, aux taux d'imposition, au coût moyen pondéré du capital, au rendement ainsi qu'aux perspectives et aux occasions d'affaires que Cogeco juge raisonnables au moment de les formuler. Se reporter plus particulièrement à la rubrique « Objectifs et stratégie de la Société » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2025 de la Société pour prendre connaissance de certaines hypothèses clés relatives à l'économie, au marché et aux opérations que nous avons formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs. Bien que la direction les considère comme raisonnables en fonction de l'information dont elle dispose au moment de les formuler, ces hypothèses pourraient se révéler inexactes. Les énoncés prospectifs sont aussi assujettis à certains facteurs, y compris les risques et incertitudes, qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des prévisions actuelles de Cogeco. Ces facteurs comprennent certains risques, comme ceux liés aux marchés en général, à la concurrence (y compris les écosystèmes concurrentiels et technologiques changeants et les stratégies concurrentielles perturbatrices adoptées par nos concurrents), au commerce, à la réglementation (y compris les changements apportés aux lois et aux politiques gouvernementales, et l'incidence de décisions réglementaires comme celles du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC ») au Canada ou de la Federal Communications Commission aux États-Unis), à la fiscalité, à la technologie (y compris les risques liés à l'évolution de la technologie et aux menaces à la cybersécurité), aux finances (y compris les variations des taux de change et des taux d'intérêt), à la conjoncture économique (y compris l'inflation, les droits de douane, la baisse des dépenses des consommateurs et l'augmentation des coûts), à la gestion des talents (y compris le marché hautement concurrentiel pour le bassin limité d'employés dotés de compétences numériques), aux menaces humaines ou naturelles qui pèsent sur le réseau de la Société (y compris la fréquence accrue des phénomènes météorologiques extrêmes susceptibles de perturber les activités), sur ses infrastructures et sur ses systèmes, à la durabilité et aux informations à fournir en matière de durabilité, au comportement éthique, à la propriété, aux litiges et à la santé et sécurité publiques, et bon nombre de ces risques sont indépendants de la volonté de la Société. De plus, les activités radiophoniques de la Société sont exposées de façon importante au risque lié aux budgets publicitaires du secteur du commerce de détail, lesquels peuvent fluctuer en raison de la concurrence accrue et de l'évolution de la conjoncture économique. Pour de plus amples renseignements sur ces risques et incertitudes, la Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Incertitudes et principaux facteurs de risque » du rapport de gestion annuel de l'exercice 2025 et du présent rapport de gestion de la Société. Ces facteurs n'ont pas pour objet de représenter une liste complète des facteurs qui pourraient avoir une incidence sur Cogeco, et les événements et résultats futurs pourraient être bien différents de ce que la direction prévoit actuellement. En cas de révision défavorable des estimations de la direction à l'égard des résultats prévus, nous pourrions être tenus de comptabiliser une charge pour perte de valeur d'actifs sans effet sur la trésorerie significative. La Société invite le lecteur à ne pas s'appuyer outre mesure sur les renseignements de nature prospective figurant dans le présent rapport de gestion; les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion représentent les attentes de Cogeco à la date du présent rapport de gestion (ou à la date à laquelle elles sont censées avoir été formulées), lesquels pourraient changer après cette date. Bien que la direction puisse décider de le faire, rien n'oblige la Société (et elle rejette expressément une telle obligation) à mettre à jour ni à modifier ces renseignements de nature prospective à tout moment, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs, sauf si la loi l'exige.

Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire. Ce rapport devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés et les notes annexes de la Société pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2026 préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (les « Normes IFRS de comptabilité ») et avec le rapport annuel de l'exercice 2025 de la Société.

Dans le cadre de la préparation de ce rapport de gestion, la Société a tenu compte de l'information disponible jusqu'au 15 juillet 2026, soit la date du présent rapport de gestion, à moins d'indication contraire. Des renseignements supplémentaires se rapportant à la Société, y compris son rapport annuel et sa notice annuelle de l'exercice 2025, sont disponibles sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, ou sur le site Internet de la Société, à corpo.cogeco.com.

2. Faits saillants financiers

Trimestres et périodes de neuf mois clos les 31 mai	2026	2025	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽¹⁾⁽²⁾	2026	2025	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽¹⁾⁽²⁾
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et les données par action)	\$	\$	%	%	\$	\$	%	%
Opérations								
Produits	724 171	758 527	(4,5)	(3,5)	2 172 847	2 276 734	(4,6)	(3,9)
BAIIA ajusté ⁽²⁾	357 017	367 828	(2,9)	(2,0)	1 055 856	1 095 817	(3,6)	(3,0)
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	1 207	8 996	(86,6)		10 298	7 992	28,9	
Perte de valeur d'actifs	2 249 426	2 565	—		2 249 426	2 565	—	
Bénéfice (perte) de la période	(1 758 450)	73 962	—		(1 582 470)	258 968	—	
Bénéfice (perte) de la période attribuable aux propriétaires de la Société	(405 673)	20 504	—		(358 497)	68 485	—	
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société ⁽²⁾⁽³⁾	29 909	23 146	29,2		79 313	70 696	12,2	
Flux de trésorerie								
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	323 608	401 375	(19,4)		666 974	860 110	(22,5)	
Flux de trésorerie disponibles ⁽²⁾	170 702	147 535	15,7	16,5	454 459	412 791	10,1	10,5
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽²⁾	192 304	160 820	19,6	20,4	508 843	463 448	9,8	10,2
Acquisitions d'immobilisations corporelles	121 706	126 223	(3,6)		403 187	440 072	(8,4)	
Dépenses d'investissement nettes ⁽²⁾⁽⁴⁾	121 521	125 752	(3,4)	(2,2)	400 966	435 527	(7,9)	(7,1)
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽²⁾	99 919	112 467	(11,2)	(10,0)	346 582	384 870	(9,9)	(9,1)
Données par action⁽⁵⁾								
Bénéfice (perte) par action								
De base	(42,84)	2,16	—		(37,81)	7,21	—	
Dilué ⁽⁶⁾	(42,84)	2,13	—		(37,81)	7,10	—	
Dilué ajusté ⁽²⁾⁽³⁾⁽⁶⁾	3,10	2,40	29,2		8,22	7,33	12,1	
Dividendes par action	0,987	0,922	7,0		2,961	2,766	7,0	

(1) Les indicateurs de rendement clés présentés sur la base d'un taux de change constant sont obtenus en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains au taux de change des périodes correspondantes de l'exercice précédent. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2025, les taux de change moyens utilisés aux fins de la conversion étaient de 1,4069 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,4042 \$ CA pour 1 \$ US, respectivement.

(2) Le BAIIA ajusté et les dépenses d'investissement nettes sont des mesures représentant un total des secteurs. Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, les flux de trésorerie disponibles, les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, et les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont des mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. La variation selon un taux de change constant et le bénéfice dilué par action ajusté sont des ratios non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, y compris les renvois à des rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » du présent rapport de gestion.

(3) Exclut l'incidence de la charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie, des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais ainsi que des profits/pertes liés à la modification et/ou l'extinction d'une dette, ce qui comprend les profits/pertes liés au rachat d'une dette (dans chaque cas déduction faite des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle).

(4) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre, ainsi que les coûts d'emprunt connexes, et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

(5) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

(6) Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le nombre moyen pondéré dilué d'actions subalternes à droit de vote utilisé pour le calcul du bénéfice dilué par action ajusté comprenait 174 223 unités de rémunération fondée sur des actions (soit des unités d'actions incitatives et des unités d'actions liées au rendement) et 166 193 unités (soit des unités d'actions incitatives et des unités d'actions liées au rendement), respectivement. Pour ce qui est du calcul de la perte diluée par action, ces unités de rémunération fondée sur des actions ont été considérées comme antidilutives en raison de la perte enregistrée au cours des périodes respectives et, par conséquent, elles ont été exclues du calcul.

	Au 31 mai 2026	Au 31 août 2025
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$
Situation financière		
Trésorerie	77 422	75 577
Total de l'actif	7 565 258	9 786 463
Dette à long terme		
Tranche courante	270 082	45 543
Tranche non courante	4 349 507	4 664 731
Endettement net ⁽¹⁾	4 592 216	4 685 722
Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société	481 114	862 951

(1) L'endettement net est une mesure de gestion du capital. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » du présent rapport de gestion.

3. Aperçu de l'entreprise

Cogeco est une société de portefeuille diversifiée qui exerce ses activités dans les secteurs des télécommunications et des médias. Sa filiale Cogeco Communications inc. (« Cogeco Communications ») fournit des services Internet, sans-fil, vidéo et téléphonie filaire aux clientèles résidentielle et d'affaires au Canada et aux États-Unis. Par l'entremise de Cogeco Média, Cogeco exploite au Canada, principalement au Québec, 21 stations de radio ainsi qu'une agence de presse. Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis.

3.1 Développements de l'entreprise

Charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie liée au secteur des télécommunications aux États-Unis et aux activités radiophoniques de Cogeco

Compte tenu des pressions sur les produits qui continuent d'affecter le secteur des télécommunications aux États-Unis de la Société en raison de l'environnement concurrentiel, ainsi que des pressions sur les produits des activités radiophoniques de la Société en raison d'une baisse de la demande de publicité à la radio qui touche l'ensemble du secteur, les hypothèses relatives à la croissance prévue du bénéfice et des flux de trésorerie de ces deux unités génératrices de trésorerie (UGT) ont été révisées au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026. Par conséquent, la Société a comptabilisé au troisième trimestre de l'exercice 2026 une charge pour perte de valeur avant impôts sans effet sur la trésorerie de 2,2 milliards \$, ou 1,6 milliard \$ US (1,8 milliard \$, ou 1,3 milliard \$ US, déduction faite des impôts différés), dans son secteur des télécommunications aux États-Unis, et une charge pour perte de valeur avant impôts sans effet sur la trésorerie de 25,6 millions \$ (22,4 millions \$, déduction faite des impôts différés) au sein de ses activités radiophoniques.

Se reporter à la sous-rubrique 4.4 « Perte de valeur d'actifs » et à la note 8 des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour obtenir de plus amples renseignements.

Lancement de welo, une nouvelle marque numérique concurrentielle destinée au marché américain

Le 26 février 2026, Cogeco Communications a lancé welo, une nouvelle marque numérique concurrentielle destinée au marché américain. La marque welo a d'abord été lancée à Columbus, en Ohio, puis sa zone de couverture a été élargie au cours du troisième trimestre pour y inclure l'ensemble du territoire de l'Ohio desservi par la Société. Le déploiement de la marque devrait se poursuivre tout au long de l'exercice 2027.

Grâce à ce lancement, Cogeco Communications compte maintenant sur une deuxième marque pour répondre à la demande de services de télécommunications sur le marché américain, marque qui, conjointement avec Breezeline, permettra de conquérir de nouveaux segments du marché et d'accélérer la numérisation de nos interactions de vente et de service.

Lancement à grande échelle des services sans fil de Cogeco Mobile au Canada

En octobre 2025, Cogeco Communications a étendu les services sans fil de Cogeco Mobile dans la majorité de sa zone de couverture au Canada, ce qui fait en sorte que les clients canadiens ont maintenant plus de choix.

Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2026, la Société a modifié la présentation de ses secteurs à présenter à la suite du lancement à grande échelle de son offre de services sans fil canadiens. Les activités sans fil canadiennes sont maintenant présentées dans le secteur des télécommunications au Canada plutôt que dans le poste Activités du siège social et éliminations, dans lequel elles ont été incluses durant la phase de démarrage. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Se reporter aux rubriques « Résultats d'exploitation et financiers consolidés » et « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels » pour plus de détails.

3.2 Contexte opérationnel

La Société exerce ses activités dans un secteur qui fournit des services essentiels à des clients résidentiels et commerciaux et qui est reconnu pour sa résilience au fil des cycles économiques. Toutefois, en raison de l'intensification de la concurrence et de l'évolution des tendances en matière d'abonnements au service de vidéo, la Société s'attend à des pressions soutenues sur ses produits. De plus, des conditions macroéconomiques défavorables dues aux tensions géopolitiques mondiales et aux politiques commerciales changeantes pourraient amener les clients à réduire ou à reporter des dépenses discrétionnaires et/ou entraîner une hausse des coûts et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, ce qui pourrait exercer des pressions sur les produits et/ou les coûts d'exploitation de la Société. Pour soutenir sa croissance, la Société a entrepris un programme de transformation sur trois ans au cours de l'exercice 2024, qui est axé sur les synergies, la numérisation, l'analytique avancée, l'expansion du réseau et les services sans fil, ainsi que la transformation de son segment radiophonique. Dans le cadre de son programme de transformation sur trois ans, la Société met en œuvre plusieurs initiatives axées sur la génération de produits et visant à générer des gains d'efficacité opérationnelle dans l'ensemble de l'organisation.

Les résultats de la Société annoncés dans les présentes pourraient ne pas être représentatifs des tendances opérationnelles et de la performance financière futures. Se reporter à la rubrique « Énoncés de nature prospective ».

3.3 Indicateurs de rendement clés

La Société mesure sa performance financière à l'égard de ses objectifs d'entreprise en surveillant les produits, le BAIIA ajusté⁽¹⁾, les dépenses d'investissement nettes⁽¹⁾ et les flux de trésorerie disponibles⁽¹⁾ sur la base d'un taux de change constant⁽¹⁾. La Société évalue également les dépenses d'investissement nettes et les flux de trésorerie disponibles en excluant les projets d'expansion du réseau⁽¹⁾, car ces indicateurs fournissent une base commune pour comparer les dépenses d'investissement nettes aux dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau et pour évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur les dépenses d'investissement nettes et les flux de trésorerie disponibles.

Aperçu

Durant les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les initiatives de réduction des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle dont a bénéficié l'ensemble de la Société grâce à notre programme de transformation sur trois ans en cours ont atténué en partie les pressions sur le secteur des télécommunications aux États-Unis de la Société, dans un contexte où celui-ci continue de se heurter à la concurrence en matière de prix. Aux États-Unis, les nouvelles stratégies de vente et de marketing, ainsi que les investissements effectués dans les infrastructures de réseau de la Société atténuent également l'incidence de ces pressions concurrentielles, en particulier en Ohio.

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026, la Société a poursuivi ses activités d'expansion du réseau, qui ont permis l'ajout de près de 30 000 foyers câblés au Canada et aux États-Unis.

4. Résultats d'exploitation et financiers consolidés

4.1 Performance consolidée

Trimestres clos les 31 mai	2026			2025		Variation
	Données réelles ⁽¹⁾	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant ⁽²⁾	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
	\$	\$	\$	\$	%	%
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>						
Produits	724 171	7 897	732 068	758 527	(4,5)	(3,5)
Charges d'exploitation	367 154	4 367	371 521	390 699	(6,0)	(4,9)
BAIIA ajusté	357 017	3 530	360 547	367 828	(2,9)	(2,0)
Dépenses d'investissement nettes	121 521	1 419	122 940	125 752	(3,4)	(2,2)

(1) Pour le troisième trimestre de l'exercice 2026, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3730 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du troisième trimestre de l'exercice 2026 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2025, qui était de 1,4069 \$ CA pour 1 \$ US.

⁽¹⁾ Le BAIIA ajusté et les dépenses d'investissement nettes sont des mesures représentant un total des secteurs. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant, les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont des mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. Ces termes désignés n'ont pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, ils peuvent ne pas être comparables avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur ces mesures financières, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2026			2025	Variation	
	Données réelles ⁽¹⁾	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant ⁽²⁾	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	2 172 847	15 821	2 188 668	2 276 734	(4,6)	(3,9)
Charges d'exploitation	1 116 991	8 709	1 125 700	1 180 917	(5,4)	(4,7)
BAIIA ajusté	1 055 856	7 112	1 062 968	1 095 817	(3,6)	(3,0)
Dépenses d'investissement nettes	400 966	3 425	404 391	435 527	(7,9)	(7,1)

(1) Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3814 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données des neuf premiers mois de l'exercice 2026 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2025, qui était de 1,4042 \$ CA pour 1 \$ US.

Produits

Trimestres clos les 31 mai	2026	2025	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change ⁽¹⁾
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada	376 723	374 900	0,5	0,5	—
Secteur des télécommunications aux États-Unis	319 958	355 779	(10,1)	(7,8)	7 897
Cogeco Communications	696 681	730 679	(4,7)	(3,6)	7 897
Autres	27 490	27 848	(1,3)	(1,3)	—
Données consolidées	724 171	758 527	(4,5)	(3,5)	7 897

(1) L'incidence du taux de change est une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, y compris des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2026	2025	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change ⁽¹⁾
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada	1 127 083	1 122 377	0,4	0,4	—
Secteur des télécommunications aux États-Unis	970 405	1 079 423	(10,1)	(8,6)	15 821
Cogeco Communications	2 097 488	2 201 800	(4,7)	(4,0)	15 821
Autres	75 359	74 934	0,6	0,6	—
Données consolidées	2 172 847	2 276 734	(4,6)	(3,9)	15 821

(1) L'incidence du taux de change est une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, y compris des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure un rapprochement avec les mesures financières les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les produits ont diminué de 4,5 % et de 4,6 % (3,5 % et 3,9 % selon un taux de change constant), respectivement. Cette diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution du nombre d'abonnés au sein du secteur des télécommunications aux États-Unis par rapport à l'exercice précédent, la plus grande proportion de clients ne s'abonnant qu'aux services Internet, et la concurrence en matière de prix; facteurs partiellement contrebalancés par
- l'augmentation des produits dans le secteur des télécommunications au Canada, qui s'explique principalement par l'impact cumulatif des ajouts d'abonnés au service Internet haute vitesse au cours du dernier exercice. Cette augmentation a été contrebalancée en partie par la diminution du nombre d'abonnés aux services de vidéo et de téléphonie filaire étant donné qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet, ainsi que par la concurrence en matière de prix.

En outre, la diminution des produits au troisième trimestre de l'exercice 2026 est également attribuable à la baisse des produits du secteur des médias, le marché publicitaire en radio traditionnel demeurant difficile, tandis que pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, la diminution des produits a été partiellement contrebalancée par la croissance des produits découlant des solutions de publicité numérique du secteur des médias.

Charges d'exploitation

Trimestres clos les 31 mai	2026	2025 ⁽¹⁾	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada ⁽¹⁾	172 794	178 554	(3,2)	(3,0)	350
Secteur des télécommunications aux États-Unis	160 186	178 325	(10,2)	(7,9)	4 017
Activités du siège social et éliminations ⁽¹⁾	6 166	6 501	(5,2)	(5,2)	—
Cogeco Communications	339 146	363 380	(6,7)	(5,5)	4 367
Autres	28 008	27 319	2,5	2,5	—
Données consolidées	367 154	390 699	(6,0)	(4,9)	4 367

(1) Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2026, le secteur des télécommunications au Canada comprend les activités sans fil canadiennes, qui étaient incluses dans le poste Activités du siège social et éliminations durant la phase de démarrage. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, des charges d'exploitation de 2,3 millions \$ ont notamment été reclassées des activités du siège social et éliminations au secteur des télécommunications au Canada. Pour l'exercice complet, le poste Activités du siège social et éliminations comprend des charges d'exploitation de 10,9 millions \$ liées aux activités sans fil au Canada pour l'exercice 2025 et de 14,4 millions \$ pour l'exercice 2024.

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2026	2025 ⁽¹⁾	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada ⁽¹⁾	527 880	538 925	(2,0)	(1,9)	674
Secteur des télécommunications aux États-Unis	488 811	545 448	(10,4)	(8,9)	8 033
Activités du siège social et éliminations ⁽¹⁾	19 666	18 571	5,9	5,9	2
Cogeco Communications	1 036 357	1 102 944	(6,0)	(5,2)	8 709
Autres	80 634	77 973	3,4	3,4	—
Données consolidées	1 116 991	1 180 917	(5,4)	(4,7)	8 709

(1) Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2026, le secteur des télécommunications au Canada comprend les activités sans fil canadiennes, qui étaient incluses dans le poste Activités du siège social et éliminations durant la phase de démarrage. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, des charges d'exploitation de 7,1 millions \$ ont notamment été reclassées des activités du siège social et éliminations au secteur des télécommunications au Canada. Pour l'exercice complet, le poste Activités du siège social et éliminations comprend des charges d'exploitation de 10,9 millions \$ liées aux activités sans fil au Canada pour l'exercice 2025 et de 14,4 millions \$ pour l'exercice 2024.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les charges d'exploitation ont diminué de 6,0 % et de 5,4 % (4,9 % et 4,7 % selon un taux de change constant), respectivement. La diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes découle principalement des initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité opérationnelle dont a bénéficié l'ensemble de la Société grâce à notre programme de transformation sur trois ans en cours, en plus des éléments suivants :

- la baisse des coûts liés aux services de vidéo découlant en partie d'une diminution du nombre d'abonnements à la télévision dans les secteurs des télécommunications aux États-Unis et au Canada; facteur partiellement contrebalancé par
- une augmentation des ventes et des autres charges d'exploitation notamment afin de stimuler la croissance du nombre d'abonnés; et
- des coûts liés aux licences technologiques de 1,8 million \$ et de 5,3 millions \$ pour l'exploitation de services sans fil au Canada ont été comptabilisés dans les charges d'exploitation au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2026, respectivement, étant donné que le système de technologie sans fil est maintenant en service, alors que ces coûts ont été comptabilisés dans les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais au cours de la phase de démarrage (se reporter à la sous-rubrique 4.2 « Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais »).

En outre, la diminution des charges d'exploitation pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026 a aussi été contrebalancée en partie par un profit de 2,6 millions \$ comptabilisé à la cession de certaines immobilisations corporelles dans le secteur des télécommunications au Canada au cours du premier trimestre de l'exercice 2025.

BAlIA ajusté

Trimestres clos les 31 mai	2026	2025 ⁽¹⁾	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada ⁽¹⁾	203 929	196 346	3,9	3,7	(350)
Secteur des télécommunications aux États-Unis	159 772	177 454	(10,0)	(7,8)	3 880
Activités du siège social et éliminations ⁽¹⁾	(12 180)	(11 423)	(6,6)	(6,6)	—
Cogeco Communications	351 521	362 377	(3,0)	(2,0)	3 530
Autres	5 496	5 451	0,8	0,8	—
Données consolidées	357 017	367 828	(2,9)	(2,0)	3 530

(1) Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2026, le secteur des télécommunications au Canada comprend les activités sans fil canadiennes, qui étaient incluses dans le poste Activités du siège social et éliminations durant la phase de démarrage. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2026	2025 ⁽¹⁾	Variation	Variation selon un taux de change constant	Incidence du taux de change
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	%	\$
Secteur des télécommunications au Canada ⁽¹⁾	599 203	583 452	2,7	2,6	(674)
Secteur des télécommunications aux États-Unis	481 594	533 975	(9,8)	(8,4)	7 788
Activités du siège social et éliminations ⁽¹⁾	(37 708)	(33 336)	(13,1)	(13,1)	(2)
Cogeco Communications	1 043 089	1 084 091	(3,8)	(3,1)	7 112
Autres	12 767	11 726	8,9	8,9	—
Données consolidées	1 055 856	1 095 817	(3,6)	(3,0)	7 112

(1) Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2026, le secteur des télécommunications au Canada comprend les activités sans fil canadiennes, qui étaient incluses dans le poste Activités du siège social et éliminations durant la phase de démarrage. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le BAIIA ajusté a diminué de 2,9 % et de 3,6 % (2,0 % et 3,0 % selon un taux de change constant), respectivement. La diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes est principalement attribuable à la baisse des produits dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, partiellement contrebalancée par des initiatives de réduction des coûts et des gains d'efficacité opérationnelle dans l'ensemble de la Société, comme il est expliqué ci-dessus.

Dépenses d'investissement nettes

Trimestres clos les 31 mai	2026			2025 ⁽¹⁾	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Secteur des télécommunications au Canada ⁽¹⁾	69 395	247	69 642	67 843	2,3	2,7
Secteur des télécommunications aux États-Unis	51 458	1 172	52 630	57 612	(10,7)	(8,6)
Activités du siège social et éliminations ⁽¹⁾	—	—	—	7	—	—
Cogeco Communications – dépenses d'investissement nettes⁽²⁾	120 853	1 419	122 272	125 462	(3,7)	(2,5)
Intensité du capital	17,3 %			17,2 %		
Autres	668	—	668	290	—	—
Données consolidées – dépenses d'investissement nettes⁽²⁾	121 521	1 419	122 940	125 752	(3,4)	(2,2)

(1) Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2026, le secteur des télécommunications au Canada comprend les activités sans fil canadiennes, qui étaient incluses dans le poste Activités du siège social et éliminations durant la phase de démarrage. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

(2) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre, ainsi que les coûts d'emprunt connexes, et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2026			2025 ⁽¹⁾	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Secteur des télécommunications au Canada ⁽¹⁾	245 329	985	246 314	222 254	10,4	10,8
Secteur des télécommunications aux États-Unis	154 265	2 440	156 705	211 741	(27,1)	(26,0)
Activités du siège social et éliminations ⁽¹⁾	—	—	—	7	—	—
Cogeco Communications – dépenses d'investissement nettes⁽²⁾	399 594	3 425	403 019	434 002	(7,9)	(7,1)
Intensité du capital	19,1 %			19,7 %		
Autres	1 372	—	1 372	1 525	(10,0)	(10,0)
Données consolidées – dépenses d'investissement nettes⁽²⁾	400 966	3 425	404 391	435 527	(7,9)	(7,1)

(1) Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2026, le secteur des télécommunications au Canada comprend les activités sans fil canadiennes, qui étaient incluses dans le poste Activités du siège social et éliminations durant la phase de démarrage. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

(2) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre, ainsi que les coûts d'emprunt connexes, et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

Dépenses d'investissement nettes et intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau

Trimestres clos les 31 mai	2026			2025		Variation
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Cogeco Communications – dépenses d'investissement nettes	120 853	1 419	122 272	125 462	(3,7)	(2,5)
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	21 602	123	21 725	13 285	62,6	63,5
Cogeco Communications – dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	99 251	1 296	100 547	112 177	(11,5)	(10,4)
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽¹⁾	14,2 %			15,4 %		
Autres	668	—	668	290	—	—
Données consolidées – dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	99 919	1 296	101 215	112 467	(11,2)	(10,0)

(1) L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, est un ratio non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2026			2025		Variation
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Cogeco Communications – dépenses d'investissement nettes	399 594	3 425	403 019	434 002	(7,9)	(7,1)
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	54 384	266	54 650	50 657	7,4	7,9
Cogeco Communications – dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	345 210	3 159	348 369	383 345	(9,9)	(9,1)
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau ⁽¹⁾	16,5 %			17,4 %		
Autres	1 372	—	1 372	1 525	(10,0)	(10,0)
Données consolidées – dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	346 582	3 159	349 741	384 870	(9,9)	(9,1)

(1) L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, est un ratio non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2026, les dépenses d'investissement nettes ont diminué de 3,4 % (2,2 % selon un taux de change constant). Cette diminution selon un taux de change constant est principalement attribuable à la baisse des dépenses d'investissement liées à l'équipement chez l'abonné dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, facteur partiellement contrebalancé par la hausse des dépenses dans le secteur des télécommunications au Canada en raison principalement du calendrier de certaines activités.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les dépenses d'investissement nettes ont diminué de 7,9 % (7,1 % selon un taux de change constant). Cette diminution selon un taux de change constant est principalement attribuable à la baisse des dépenses d'investissement liées à l'équipement chez l'abonné dans le secteur des télécommunications aux États-Unis et au calendrier de certaines activités dans les secteurs des télécommunications aux États-Unis et au Canada, facteurs partiellement contrebalancés par la hausse des dépenses d'investissement liées à l'équipement chez l'abonné dans le secteur des télécommunications au Canada.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le ratio d'intensité du capital de Cogeco Communications s'est établi à 17,3 % et à 19,1 %, respectivement, comparativement à 17,2 % et à 19,7 % pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'augmentation du ratio d'intensité du capital pour le troisième trimestre de l'exercice 2026 s'explique principalement par la baisse des produits au sein du secteur des télécommunications aux États-Unis, partiellement contrebalancée par la baisse globale des dépenses d'investissement évoquée ci-dessus. La diminution du ratio d'intensité du capital pour les neuf premiers mois s'explique principalement par la baisse globale des dépenses d'investissement, partiellement contrebalancée par la baisse des produits au sein du secteur des télécommunications aux États-Unis.

En excluant les projets d'expansion du réseau, les dépenses d'investissement nettes pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026 ont diminué de 11,2 % et de 9,9 % (10,0 % et 9,1 % selon un taux de change constant), respectivement, tandis que le ratio d'intensité du capital de Cogeco Communications a atteint 14,2 % et 16,5 %, respectivement, comparativement à 15,4 % et à 17,4 % pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

4.2 Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais

	Trimestres clos les 31 mai			Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2026	2025	Variation	2026	2025	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
Frais d'acquisition et d'intégration	—	—	—	—	154	—
Frais de restructuration	670	3 391	(80,2)	7 730	9 624	(19,7)
Coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords ⁽¹⁾	537	3 375	(84,1)	2 568	8 673	(70,4)
Profit sur transactions de cession-bail ⁽²⁾	—	—	—	—	(13 844)	—
Autres frais ⁽³⁾	—	2 230	—	—	3 385	—
	1 207	8 996	(86,6)	10 298	7 992	28,9

(1) Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2025, les coûts liés aux licences technologiques pour le déploiement du système canadien de technologie sans fil se chiffraient à 2,1 millions \$ et à 5,4 millions \$; pour les périodes correspondantes de l'exercice 2026, ces coûts se chiffrent à 1,8 million \$ et à 5,3 millions \$, respectivement, et sont inclus dans les charges d'exploitation du secteur des télécommunications au Canada puisque le système est maintenant en service.

(2) En relation avec la vente d'un immeuble et sa reprise à bail pour une période de deux ans, avec option de renouvellement pour une année supplémentaire, conclue au cours du premier trimestre de l'exercice 2025.

(3) Comprennent principalement les autres frais engagés pour la mise en œuvre de certaines initiatives au cours de l'exercice 2025.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2026, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais ont diminué de 86,6 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- la baisse des coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords, le système de technologie sans fil étant maintenant en service au Canada (se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels » pour obtenir de plus amples renseignements);
- la baisse des coûts de restructuration liés aux initiatives de transformation de la Société; et
- les autres frais engagés à l'exercice précédent pour la mise en œuvre de certaines initiatives.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais ont augmenté de 28,9 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- un profit sans effet sur la trésorerie de 13,8 millions \$ comptabilisé au premier trimestre de l'exercice 2025 dans le cadre de la vente d'un immeuble que la Société a repris à bail pour une période de deux ans avec option de renouvellement pour une année supplémentaire; partiellement contrebalancé par
- la baisse des coûts de configuration et de personnalisation dans le cadre d'accords d'infonuagique et d'autres accords, le système de technologie sans fil étant maintenant en service au Canada (se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels » pour obtenir de plus amples renseignements);
- les autres frais engagés à l'exercice précédent pour la mise en œuvre de certaines initiatives; et
- la baisse des coûts de restructuration liés aux initiatives de transformation de la Société.

4.3 Amortissements

	Trimestres clos les 31 mai			Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2026	2025	Variation	2026	2025	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
Secteur des télécommunications au Canada	79 776	85 372	(6,6)	244 839	258 680	(5,4)
Secteur des télécommunications aux États-Unis	79 686	96 580	(17,5)	251 282	281 503	(10,7)
Activités du siège social et éliminations	307	299	2,7	918	887	3,5
Cogeco Communications	159 769	182 251	(12,3)	497 039	541 070	(8,1)
Autres	1 314	1 316	(0,2)	3 994	3 924	1,8
Données consolidées	161 083	183 567	(12,2)	501 033	544 994	(8,1)

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, la dotation aux amortissements a diminué de 12,2 % et de 8,1 %, respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- la modification de la composition de l'actif au sein des secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis;
- la diminution de l'amortissement des immobilisations incorporelles en raison du fait que les relations-clients ont été entièrement amorties dans le secteur des télécommunications aux États-Unis; et
- la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien comparativement aux périodes correspondantes de l'exercice précédent en ce qui concerne le secteur des télécommunications aux États-Unis.

4.4 Perte de valeur d'actifs

Exercice 2026

UGT du secteur des télécommunications aux États-Unis

Compte tenu des pressions sur les produits qui continuent d'affecter le secteur des télécommunications aux États-Unis de la Société en raison de l'environnement concurrentiel, les hypothèses relatives à la croissance prévue du bénéfice et des flux de trésorerie de l'UGT des télécommunications aux États-Unis ont été révisées au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026. Par conséquent, la Société a comptabilisé au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026 une charge pour perte de valeur avant impôts sans effet sur la trésorerie de 2,2 milliards \$, ou 1,6 milliard \$ US (1,8 milliard \$, ou 1,3 milliard \$ US, déduction faite des impôts différés), dans son secteur des télécommunications aux États-Unis. De cette charge pour perte de valeur avant impôts sans effet sur la trésorerie de 2,2 milliards \$, une tranche de 1,9 milliard \$ a été affectée au goodwill, une tranche de 174,9 millions \$ a été affectée à des droits de franchise à durée indéterminée et une tranche de 127,6 millions \$ a été affectée aux immobilisations corporelles.

De plus, au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026, une charge pour perte de valeur avant impôts sans effet sur la trésorerie de 3,4 millions \$ a été comptabilisée relativement à des actifs au titre de droits d'utilisation liés à des espaces de bureaux et à des actifs connexes qui ne sont plus utilisés, également au sein du secteur des télécommunications aux États-Unis.

UGT de Radiodiffusion

Compte tenu des pressions soutenues sur les produits des activités radiophoniques de la Société en raison de la baisse de la demande de publicité à la radio qui touche l'ensemble du secteur, les hypothèses relatives à la croissance prévue du bénéfice et des flux de trésorerie de l'UGT de Radiodiffusion ont été révisées au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026. La Société a donc comptabilisé au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026 une charge pour perte de valeur avant impôts sans effet sur la trésorerie de 25,6 millions \$ (22,4 millions \$, déduction faite des impôts différés), qui a été affectée aux licences de radiodiffusion à durée indéterminée.

Exercice 2025

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025, une charge pour perte de valeur avant impôts sans effet sur la trésorerie de 2,6 millions \$ se rapportant principalement à la radiation d'actifs en cours de construction a été comptabilisée dans le cadre d'autres initiatives d'optimisation des coûts, qui s'expliquent en partie par les partenariats stratégiques de la Société annoncés en août 2024 visant à faciliter le développement des services sans fil au Canada dans le cadre d'un modèle opérationnel nécessitant peu de capitaux et d'autres initiatives dans le secteur des médias de la Société.

4.5 Charges financières

	Trimestres clos les 31 mai			Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2026	2025	Variation	2026	2025	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	\$	\$	%
Intérêts sur la dette à long terme, excluant les intérêts sur les obligations locatives	68 015	72 883	(6,7)	204 618	218 682	(6,4)
Intérêts sur les obligations locatives	1 056	1 111	(5,0)	3 072	3 141	(2,2)
Profit lié au rachat d'une dette ⁽¹⁾	(1 444)	—	—	(2 898)	—	—
Variation de la juste valeur des contrats à terme ⁽²⁾	—	10 796	—	—	10 796	—
Profit net de change	(2 053)	(1 141)	79,9	(4 906)	(2 208)	—
Produits d'intérêts et autres produits	(6 102)	(1 743)	—	(8 667)	(7 337)	18,1
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif ⁽³⁾	(4 210)	(4 886)	(13,8)	(12 275)	(15 095)	(18,7)
Autres	763	1 118	(31,8)	2 358	3 048	(22,6)
Charges financières	56 025	78 138	(28,3)	181 302	211 027	(14,1)
Profit lié au rachat d'une dette ⁽¹⁾	1 444	—	—	2 898	—	—
Charges financières ajustées⁽⁴⁾	57 469	78 138	(26,5)	184 200	211 027	(12,7)

(1) Se rapporte au rachat d'une portion des tranches 2 et 3 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2026.

(2) Se rapporte aux contrats de change à terme conclus au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025 afin de couvrir en partie l'exposition de Cogeco Communications au dollar américain dans le cadre du remboursement, en juin 2025, de ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions \$ US.

(3) Se rapportent principalement à la dette contractée pour l'achat de licences de spectre et la construction de certains réseaux.

(4) Les charges financières ajustées, qui excluent les profits/pertes liés à la modification et/ou l'extinction d'une dette, y compris les profits/pertes liés au rachat d'une dette, sont une mesure financière non définie par les Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2026, les charges financières ont diminué de 28,3 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- la perte latente de 10,8 millions \$ enregistrée à l'exercice précédent au titre des contrats de change à terme que Cogeco Communications a conclus au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025 afin de couvrir partiellement son exposition au dollar américain en vue du remboursement, en juin 2025, de ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions \$ US;
- la baisse des charges d'intérêts sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang en raison de la diminution de l'encours de la dette et des taux d'intérêt variables;
- l'augmentation des produits d'intérêts et autres produits;
- la baisse des charges d'intérêts à la suite du remboursement des billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions \$ US en juin 2025; et
- un profit sans effet sur la trésorerie de 1,4 million \$ comptabilisé au troisième trimestre de l'exercice 2026 en lien avec le rachat d'une portion d'un montant de 21,5 millions \$ US des tranches 2 et 3 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang au cours du trimestre; facteurs partiellement contrebalancés par
- la hausse de l'utilisation de la facilité de crédit à terme rotatif de Cogeco Communications par rapport à l'exercice précédent.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les charges financières ont diminué de 14,1 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- la baisse des charges d'intérêts sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang en raison de la diminution de l'encours de la dette et des taux d'intérêt variables;
- la perte latente de 10,8 millions \$ enregistrée à l'exercice précédent au titre des contrats de change à terme que Cogeco Communications a conclus au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025 afin de couvrir partiellement son exposition au dollar américain en vue du remboursement, en juin 2025, de ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions \$ US;
- la baisse des charges d'intérêts à la suite du remboursement des billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions \$ US en juin 2025;
- un profit sans effet sur la trésorerie de 2,9 millions \$ comptabilisé au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026 en lien avec le rachat d'une portion d'un montant de 48,9 millions \$ US des tranches 2 et 3 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang au cours des deux derniers trimestres; et
- la dépréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien comparativement à la période correspondante de l'exercice précédent; facteurs partiellement contrebalancés par
- la hausse des charges d'intérêts à la suite de l'émission des billets garantis de premier rang, série 3, d'un montant de 325 millions \$ en février 2025; et
- la baisse des intérêts comptabilisés à l'actif.

Compte non tenu du profit sans effet sur la trésorerie lié au rachat d'une dette, les charges financières pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026 ont diminué de 26,5 % et de 12,7 %, respectivement.

4.6 Impôts sur le résultat

	Trimestres clos les 31 mai			Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2026	2025	Variation	2026	2025	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
Exigibles	9 478	11 551	(17,9)	16 239	35 882	(54,7)
Différés	(361 752)	9 049	—	(319 972)	34 389	—
Impôts sur le résultat	(352 274)	20 600	—	(303 733)	70 271	—
Taux d'impôt effectif	16,7 %	21,8 %	(23,4)	16,1 %	21,3 %	(24,4)

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, la charge d'impôts sur le résultat a diminué de 372,9 millions \$ et de 374,0 millions \$, respectivement, principalement en raison de l'incidence sur l'impôt différé de la charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 2,2 milliards \$ liée au secteur des télécommunications aux États-Unis de la Société et de la charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 25,6 millions \$ liée aux activités radiophoniques de la Société.

Les impôts exigibles ont bénéficié d'un ajustement rétroactif de 4,5 millions \$ comptabilisé au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026 et d'un ajustement rétroactif de 14,8 millions \$ comptabilisé au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2026 à la suite de l'introduction des mesures d'amortissement fiscal accéléré au Canada, les dispositions législatives connexes ayant été quasi adoptées le 26 février 2026.

4.7 Bénéfice (perte) de la période

(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages et le bénéfice (la perte) par action)	Trimestres clos les 31 mai			Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2026	2025	Variation	2026	2025	Variation
	\$	\$	%	\$	\$	%
Bénéfice (perte) de la période	(1 758 450)	73 962	—	(1 582 470)	258 968	—
Bénéfice (perte) de la période attribuable aux propriétaires de la Société	(405 673)	20 504	—	(358 497)	68 485	—
Bénéfice (perte) de la période attribuable à la participation ne donnant pas le contrôle ⁽¹⁾	(1 352 777)	53 458	—	(1 223 973)	190 483	—
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	29 909	23 146	29,2	79 313	70 696	12,2
Bénéfice (perte) de base par action	(42,84)	2,16	—	(37,81)	7,21	—
Bénéfice (perte) dilué par action ⁽²⁾	(42,84)	2,13	—	(37,81)	7,10	—
Bénéfice dilué par action ajusté ⁽²⁾	3,10	2,40	29,2	8,22	7,33	12,1

(1) Au 31 mai 2026, la participation ne donnant pas le contrôle concerne une participation d'environ 71,6 % dans le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de Cogeco Communications, en plus de la participation de 21 % de la Caisse de dépôt et placement du Québec (« La Caisse ») dans une filiale américaine de Cogeco Communications.

(2) Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le nombre moyen pondéré dilué d'actions subalternes à droit de vote utilisé pour le calcul du bénéfice dilué par action ajusté comprenait 174 223 unités de rémunération fondée sur des actions (soit 83 417 unités d'actions incitatives et 90 806 unités d'actions liées au rendement) et 166 193 unités (soit 80 393 unités d'actions incitatives et 85 800 unités d'actions liées au rendement), respectivement. En ce qui a trait au calcul de la perte diluée par action, ces unités de rémunération fondée sur des actions ont été considérées comme antidilutives en raison de la perte enregistrée au cours des périodes respectives et, par conséquent, elles ont été exclues du calcul.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2026, le bénéfice de la période et le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société ont diminué de 1,8 milliard \$ et de 426,2 millions \$, respectivement. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le bénéfice de la période et le bénéfice de la période attribuable aux propriétaires de la Société ont diminué de 1,8 milliard \$ et de 427,0 millions \$, respectivement. Les diminutions pour les deux périodes sont principalement attribuables aux facteurs suivants :

- la charge pour perte de valeur avant impôts sans effet sur la trésorerie de 2,2 milliards \$ (1,8 milliard \$, déduction faite des impôts différés) liée au secteur des télécommunications aux États-Unis de la Société et la charge pour perte de valeur avant impôts sans effet sur la trésorerie de 25,6 millions \$ (22,4 millions \$, déduction faite des impôts différés) liées aux activités radiophoniques de la Société;
- la diminution du BAIIA ajusté; facteurs partiellement contrebalancés par
- la baisse de la dotation aux amortissements; et
- la baisse des charges financières.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, qui exclut l'incidence de la charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie et des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais, ainsi que des profits sans effet sur la trésorerie liés au rachat d'une dette comptabilisés au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2026 (dans chaque cas déduction faite des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle), a augmenté de 29,2 % et de 12,2 %, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de l'exercice précédent.

5. Résultats d'exploitation et financiers sectoriels

Les résultats de la Société sont présentés en deux secteurs opérationnels : le secteur des télécommunications au Canada et le secteur des télécommunications aux États-Unis.

À la suite du lancement à grande échelle de son offre de services sans fil canadiens dans la majorité de sa zone de couverture au Québec et en Ontario au cours du premier trimestre de l'exercice 2026, la Société a modifié la présentation de ses secteurs à présenter de manière à inclure les activités sans fil canadiennes dans son secteur des télécommunications au Canada. Les activités de Cogeco Mobile ont été incluses dans le poste Activités du siège social et éliminations durant la phase de démarrage. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée.

5.1 Secteur des télécommunications au Canada

Résultats d'exploitation et financiers

Trimestres clos les 31 mai	2026			2025	Variation	
	Données réelles ⁽¹⁾	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant ⁽²⁾	Données réelles ⁽³⁾	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	376 723	—	376 723	374 900	0,5	0,5
Charges d'exploitation	172 794	350	173 144	178 554	(3,2)	(3,0)
BAlIA ajusté	203 929	(350)	203 579	196 346	3,9	3,7
Marge du BAlIA ajusté ⁽⁴⁾	54,1 %			52,4 %		
Dépenses d'investissement nettes	69 395	247	69 642	67 843	2,3	2,7
Intensité du capital ⁽⁴⁾	18,4 %			18,1 %		

(1) Pour le troisième trimestre de l'exercice 2026, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3730 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du troisième trimestre de l'exercice 2026 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2025, qui était de 1,4069 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2026, le secteur des télécommunications au Canada comprend les activités sans fil canadiennes, qui étaient incluses dans le poste Activités du siège social et éliminations durant la phase de démarrage. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, des charges d'exploitation de 2,3 millions \$ ont notamment été reclassées des activités du siège social et éliminations au secteur des télécommunications au Canada.

(4) La marge du BAlIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. La marge du BAlIA ajusté est calculée en divisant le BAlIA ajusté par les produits, et l'intensité du capital est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes par les produits.

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2026			2025	Variation	
	Données réelles ⁽¹⁾	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant ⁽²⁾	Données réelles ⁽³⁾	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Produits	1 127 083	—	1 127 083	1 122 377	0,4	0,4
Charges d'exploitation	527 880	674	528 554	538 925	(2,0)	(1,9)
BAlIA ajusté	599 203	(674)	598 529	583 452	2,7	2,6
Marge du BAlIA ajusté ⁽⁴⁾	53,2 %			52,0 %		
Dépenses d'investissement nettes	245 329	985	246 314	222 254	10,4	10,8
Intensité du capital ⁽⁴⁾	21,8 %			19,8 %		

(1) Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3814 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données des neuf premiers mois de l'exercice 2026 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2025, qui était de 1,4042 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2026, le secteur des télécommunications au Canada comprend les activités sans fil canadiennes, qui étaient incluses dans le poste Activités du siège social et éliminations durant la phase de démarrage. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, des charges d'exploitation de 7,1 millions \$ ont notamment été reclassées des activités du siège social et éliminations au secteur des télécommunications au Canada.

(4) La marge du BAlIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. La marge du BAlIA ajusté est calculée en divisant le BAlIA ajusté par les produits, et l'intensité du capital est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes par les produits.

Produits

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les produits ont augmenté de 0,5 % et de 0,4 %, respectivement, tels qu'ils sont présentés et selon un taux de change constant, principalement en raison des facteurs suivants :

- le nombre plus élevé d'abonnés au service Internet; facteur partiellement contrebalancé par
- la diminution du nombre d'abonnés aux services de vidéo et de téléphonie filaire étant donné qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet, ainsi que la concurrence en matière de prix.

Charges d'exploitation

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les charges d'exploitation ont diminué de 3,2 % et de 2,0 % (3,0 % et 1,9 % selon un taux de change constant), respectivement, principalement en raison des facteurs suivants :

- les initiatives de réduction des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle; et
- la baisse des coûts liés aux services de vidéo découlant en partie d'une diminution du nombre d'abonnements à la télévision; facteurs partiellement contrebalancés par
- l'augmentation des charges relatives aux ventes et des autres charges d'exploitation notamment afin de stimuler la croissance du nombre d'abonnés; et
- des coûts liés aux licences technologiques de 1,8 million \$ et de 5,3 millions \$ pour l'exploitation de services sans fil au Canada ont été comptabilisés dans les charges d'exploitation au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de l'exercice 2026, respectivement, étant donné que le système de technologie sans fil est maintenant en service, alors que ces coûts ont été comptabilisés dans les frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais au cours de la phase de démarrage (se reporter à la sous-rubrique 4.2 « Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais »).

En outre, la diminution des charges d'exploitation pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026 a aussi été contrebalancée en partie par un profit de 2,6 millions \$ comptabilisé à la cession de certaines immobilisations corporelles au cours du premier trimestre de l'exercice 2025.

BALIA ajusté

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le BALIA ajusté a augmenté de 3,9 % et de 2,7 % (3,7 % et 2,6 % selon un taux de change constant), respectivement, en raison de la baisse des charges d'exploitation et de la hausse des produits.

Dépenses d'investissement nettes et intensité du capital

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2026, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 2,3 % (2,7 % selon un taux de change constant) et le ratio d'intensité du capital a atteint 18,4 %, contre 18,1 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison du calendrier de certaines initiatives.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les dépenses d'investissement nettes ont augmenté de 10,4 % (10,8 % selon un taux de change constant) et le ratio d'intensité du capital a atteint 21,8 %, contre 19,8 % pour la période correspondante de l'exercice précédent, principalement en raison de la hausse des dépenses d'investissement liées à l'équipement chez l'abonné, facteur contrebalancé en partie par le calendrier de certaines initiatives.

Unités de service primaire

	31 mai 2026	Ajouts nets (pertes nettes)		Ajouts nets (pertes nettes)	
		Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
		2026	2025	2026	2025
Unités de service primaire⁽¹⁾	1 842 408	(11 224)	2 351	(31 663)	(1 988)
Abonnés au service Internet	956 506	4 788	9 429	18 340	28 479
Abonnés au service de vidéo	547 644	(9 453)	(4 200)	(31 117)	(18 755)
Abonnés au service de téléphonie filaire	338 258	(6 559)	(2 878)	(18 886)	(11 712)

(1) Les unités de service primaire excluent les abonnés au service de téléphonie mobile étant donné que les services sans fil sont au stade initial de développement.

Internet

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le nombre d'abonnés au service Internet a augmenté de 4 788 et de 18 340, respectivement. Le nombre plus faible d'ajouts nets d'abonnés au service Internet au cours des deux périodes par rapport à l'exercice précédent s'explique principalement par le ralentissement du marché.

Vidéo

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les pertes nettes d'abonnés au service de vidéo de 9 453 et de 31 117, respectivement, sont principalement attribuables aux changements continus des tendances de consommation vidéo du fait qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet.

Téléphonie filaire

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les pertes nettes d'abonnés au service de téléphonie filaire de 6 559 et de 18 886, respectivement, sont principalement attribuables à la baisse de la proportion des clients s'abonnant au service de téléphonie résidentielle.

Foyers câblés

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le nombre de foyers câblés a augmenté de 3 224 et de 20 150, respectivement.

5.2 Secteur des télécommunications aux États-Unis

Résultats d'exploitation et financiers

Trimestres clos les 31 mai	2026			2025		Variation
	Données réelles ⁽¹⁾	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant ⁽²⁾	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
	\$	\$	\$	\$	%	%
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>						
Produits	319 958	7 897	327 855	355 779	(10,1)	(7,8)
Charges d'exploitation	160 186	4 017	164 203	178 325	(10,2)	(7,9)
BAIIA ajusté	159 772	3 880	163 652	177 454	(10,0)	(7,8)
Marge du BAIIA ajusté ⁽³⁾	49,9 %			49,9 %		
Dépenses d'investissement nettes	51 458	1 172	52 630	57 612	(10,7)	(8,6)
Intensité du capital ⁽³⁾	16,1 %			16,2 %		

(1) Pour le troisième trimestre de l'exercice 2026, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3730 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du troisième trimestre de l'exercice 2026 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2025, qui était de 1,4069 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) La marge du BAIIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. La marge du BAIIA ajusté est calculée en divisant le BAIIA ajusté par les produits, et l'intensité du capital est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes par les produits.

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2026			2025		Variation
	Données réelles ⁽¹⁾	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant ⁽²⁾	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
	\$	\$	\$	\$	%	%
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>						
Produits	970 405	15 821	986 226	1 079 423	(10,1)	(8,6)
Charges d'exploitation	488 811	8 033	496 844	545 448	(10,4)	(8,9)
BAIIA ajusté	481 594	7 788	489 382	533 975	(9,8)	(8,4)
Marge du BAIIA ajusté ⁽³⁾	49,6 %			49,5 %		
Dépenses d'investissement nettes	154 265	2 440	156 705	211 741	(27,1)	(26,0)
Intensité du capital ⁽³⁾	15,9 %			19,6 %		

(1) Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3814 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données des neuf premiers mois de l'exercice 2026 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2025, qui était de 1,4042 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) La marge du BAIIA ajusté et l'intensité du capital sont des mesures financières supplémentaires. La marge du BAIIA ajusté est calculée en divisant le BAIIA ajusté par les produits, et l'intensité du capital est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes par les produits.

Produits

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les produits ont diminué de 10,1 % pour les deux périodes (7,8 % et 8,6 % selon un taux de change constant, respectivement). La diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes est principalement attribuable à la baisse du nombre d'abonnés par rapport à l'exercice précédent, à la plus grande proportion de clients ne s'abonnant qu'aux services Internet et à la concurrence en matière de prix.

En monnaie locale, les produits se sont chiffrés à 233,0 millions \$ US et à 702,5 millions \$ US, respectivement, comparativement à 252,8 millions \$ US et à 768,9 millions \$ US pour les périodes correspondantes de l'exercice 2025.

Charges d'exploitation

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les charges d'exploitation ont diminué de 10,2 % et de 10,4 % (7,9 % et 8,9 % selon un taux de change constant), respectivement. Cette diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la baisse des coûts liés aux services de vidéo découlant en partie d'une diminution du nombre d'abonnements à la télévision; et
- les initiatives de réduction des coûts et les gains d'efficacité opérationnelle.

BAlIA ajusté

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le BAlIA ajusté a diminué de 10,0 % et de 9,8 % (7,8 % et 8,4 % selon un taux de change constant), respectivement. La diminution selon un taux de change constant pour les deux périodes est principalement attribuable à la baisse des produits, partiellement contrebalancée par la baisse des charges d'exploitation.

En monnaie locale, le BAlIA ajusté s'est chiffré à 116,4 millions \$ US et à 348,6 millions \$ US, respectivement, comparativement à 126,1 millions \$ US et à 380,3 millions \$ US pour les périodes correspondantes de l'exercice 2025.

Dépenses d'investissement nettes et intensité du capital

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les dépenses d'investissement nettes ont diminué de 10,7 % et de 27,1 % (8,6 % et 26,0 % selon un taux de change constant), respectivement, principalement en raison de la baisse des dépenses d'investissement liées à l'équipement chez l'abonné.

En monnaie locale, les dépenses d'investissement nettes se sont chiffrées à 37,5 millions \$ US et à 111,6 millions \$ US, respectivement, comparativement à 41,1 millions \$ US et à 150,9 millions \$ US pour les périodes correspondantes de l'exercice 2025.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le ratio d'intensité du capital s'est établi à 16,1 % et à 15,9 %, respectivement, comparativement à 16,2 % et à 19,6 % pour les périodes correspondantes de l'exercice 2025. La diminution du ratio d'intensité du capital pour les deux périodes s'explique principalement par la baisse des dépenses d'investissement évoquée ci-dessus, partiellement contrebalancée par la baisse des produits.

Unités de service primaire

	31 mai 2026	Ajouts nets (pertes nettes)		Ajouts nets (pertes nettes)	
		Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
		2026	2025	2026	2025
Unités de service primaire⁽¹⁾	934 054	(6 524)	(19 454)	(28 129)	(52 314)
Abonnés au service Internet	605 279	(4 472)	(10 425)	(10 791)	(21 188)
Abonnés au service de vidéo	220 354	(1 523)	(5 413)	(13 813)	(21 052)
Abonnés au service de téléphonie filaire	108 421	(529)	(3 616)	(3 525)	(10 074)

(1) Les unités de service primaire excluent les abonnés au service de téléphonie mobile étant donné que les services sans fil sont au stade initial de développement.

Internet

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les pertes nettes d'abonnés au service Internet se sont chiffrées à 4 472 et à 10 791, respectivement, et sont principalement attribuables à un environnement hautement concurrentiel, surtout en ce qui concerne les services Internet d'entrée de gamme, partiellement contrebalancé par les facteurs suivants :

- des ajouts nets d'abonnés au service Internet se chiffrant respectivement à 3 180 et à 6 972 en Ohio, en partie attribuables à l'amélioration de la gestion des clients découlant des nouvelles stratégies de vente et de marketing et des investissements effectués dans les infrastructures de réseau; et
- les ajouts dans les régions où il y a eu une expansion du réseau.

Vidéo

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les pertes nettes d'abonnés au service de vidéo de 1 523 et de 13 813, respectivement, sont principalement attribuables aux facteurs suivants :

- la promotion continue des offres axées sur Internet et l'importance réduite accordée aux offres axées sur les services de vidéo comme produit individuel;
- les changements continus des tendances de consommation vidéo, tandis qu'un nombre grandissant de clients ne s'abonnent qu'aux services Internet; et
- les offres concurrentielles au sein du secteur, y compris les plateformes en ligne; facteurs partiellement contrebalancés par
- les connexions saisonnières au service de vidéo.

Téléphonie filaire

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les pertes nettes d'abonnés au service de téléphonie filaire de 529 et de 3 525, respectivement, sont principalement attribuables aux facteurs suivants :

- la priorité continue accordée aux offres qui sont axées sur Internet; et
- la baisse de la proportion des clients s'abonnant au service de téléphonie résidentielle.

Foyers câblés

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le nombre de foyers câblés a augmenté de 3 161 et de 9 373, respectivement.

6. Transactions entre parties liées

Au 31 mai 2026, Cogeco détenait 28,4 % des actions de participation de Cogeco Communications, représentant 79,8 % des votes liés aux actions à droit de vote de Cogeco Communications.

Cogeco fournit à Cogeco Communications des services de direction et d'administration en vertu d'une convention de services de gestion (la « convention »). La méthode utilisée pour déterminer les honoraires de gestion se base sur les coûts engagés par Cogeco auxquels vient s'ajouter une marge raisonnable. La convention prévoit une provision pour ajustements futurs à la demande de Cogeco Communications ou de la Société, de temps à autre, sur la durée de la convention. Le tableau suivant présente les honoraires de gestion versés par Cogeco Communications.

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2026	2025	2026	2025
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$
Honoraires de gestion versés par Cogeco Communications	6 014	4 922	18 042	14 765

Aucune rémunération directe n'est payable aux hauts dirigeants de Cogeco par Cogeco Communications. Le tableau suivant présente le nombre d'options sur actions et d'unités d'actions liées au rendement qui, au cours des périodes de neuf mois closes les 31 mai 2026 et 2025, ont été attribuées à ces hauts dirigeants, à titre de hauts dirigeants de Cogeco Communications, et dont la valeur a été refacturée à Cogeco.

	Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
(en nombre d'unités)	2026	2025
Options sur actions	189 845	143 978
Unités d'actions liées au rendement	24 679	89 991

Le tableau suivant présente les montants que Cogeco Communications a facturés à Cogeco relativement aux options sur actions, aux unités d'actions incitatives et aux unités d'actions liées au rendement de Cogeco Communications attribuées à ces hauts dirigeants, et relativement aux unités d'actions différées émises aux administrateurs du conseil de Cogeco.

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2026	2025	2026	2025
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Options sur actions	264	190	735	577
Unités d'actions incitatives	19	32	65	103
Unités d'actions liées au rendement	753	441	2 133	1 169
Unités d'actions différées	—	36	110	109
	1 036	699	3 043	1 958

7. Analyse des flux de trésorerie

	Trimestres clos les 31 mai			Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2026	2025	Variation	2026	2025	Variation
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	\$	\$	%
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	323 608	401 375	(19,4)	666 974	860 110	(22,5)
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	(128 263)	(126 753)	1,2	(415 016)	(425 153)	(2,4)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	(173 252)	(162 518)	6,6	(249 698)	(264 052)	(5,4)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie libellés en monnaie étrangère	587	(8 414)	—	(415)	(2 943)	(85,9)
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	22 680	103 690	(78,1)	1 845	167 962	(98,9)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	54 742	142 018	(61,5)	75 577	77 746	(2,8)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	77 422	245 708	(68,5)	77 422	245 708	(68,5)

7.1 Activités d'exploitation

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2026, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 19,4 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- la baisse des entrées de trésorerie liées au fonds de roulement, principalement attribuable au calendrier des paiements faits aux fournisseurs et du recouvrement des créances clients et autres débiteurs; et
- la hausse des impôts sur le résultat payés, principalement en raison des paiements initiaux au titre des acomptes provisionnels; facteurs partiellement contrebalancés par
- la diminution des intérêts payés.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont diminué de 22,5 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- la hausse des sorties de trésorerie liées au fonds de roulement, principalement attribuable au calendrier des paiements faits aux fournisseurs et du recouvrement des créances clients et autres débiteurs;
- la hausse des impôts sur le résultat payés, principalement en raison du paiement final des soldes d'impôt sur le résultat pour l'exercice 2025, ce qui reflète les modifications apportées aux lois fiscales; et
- la diminution du BAIIA ajusté; facteurs partiellement contrebalancés par
- la diminution des frais de restructuration payés; et
- la diminution des intérêts payés.

7.2 Activités d'investissement

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2026, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement sont demeurés comparables à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont diminué de 2,4 %, principalement en raison des facteurs suivants :

- la diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles; facteur partiellement contrebalancé par
- le produit net de 16,5 millions \$ reçu dans le cadre d'une transaction de cession-bail au cours du premier trimestre de l'exercice 2025.

Acquisitions d'immobilisations corporelles

Le tableau suivant présente le rapprochement entre les paiements en trésorerie pour les acquisitions d'immobilisations corporelles présentés dans la section portant sur les investissements des tableaux consolidés intermédiaires des flux de trésorerie et les dépenses d'investissement nettes présentées à la sous-rubrique 4.1 « Performance consolidée ».

	Trimestres clos les 31 mai			Périodes de neuf mois closes les 31 mai		
	2026	2025	Variation	2026	2025	Variation
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	%	\$	\$	%
Acquisitions d'immobilisations corporelles	121 706	126 223	(3,6)	403 187	440 072	(8,4)
Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de la période	(185)	(471)	(60,7)	(2 221)	(4 545)	(51,1)
Dépenses d'investissement nettes	121 521	125 752	(3,4)	400 966	435 527	(7,9)

7.3 Activités de financement

Émission de titres d'emprunt et remboursement de la dette

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les variations des flux de trésorerie liés à l'émission de titres d'emprunt et au remboursement de la dette s'expliquent principalement par les facteurs suivants :

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai		Explications
	2026	2025	2026	2025	
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$	
Augmentation (diminution) de l'endettement bancaire	1 958	(17 163)	3 612	(14 285)	Liée au calendrier des besoins en fonds de roulement.
Augmentation (diminution) nette des facilités de crédit rotatif	(76 652)	(35 767)	1 404	(333 074)	Principalement liée aux fonds prélevés aux termes des facilités de crédit rotatif au cours du premier semestre de l'exercice 2026, qui ont été remboursés en partie au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026. La diminution de l'exercice précédent était principalement liée au remboursement de montants prélevés aux termes de la facilité de crédit à terme rotatif de Cogeco Communications au moyen du produit net de l'émission des billets garantis de premier rang, série 3, d'un montant de 325 millions \$ au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2025.
Émission de titres d'emprunt à long terme, déduction faite des escomptes et des coûts de transaction	739	490	6 184	323 911	Se rapporte aux fonds prélevés aux termes de la facilité de crédit non rotatif non garantie de premier rang au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026. L'émission de titres d'emprunt effectuée à l'exercice précédent était liée à l'émission de billets garantis de premier rang, série 3, d'un montant de 325 millions \$ en février 2025.
Remboursement et rachat des billets et des facilités de crédit	(56 463)	(69 306)	(119 614)	(121 138)	Se rapporte principalement au rachat d'une portion d'un montant de 48,9 millions \$ US des tranches 2 et 3 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026, dont une portion de 21,5 millions \$ US a été rachetée au troisième trimestre, ainsi qu'aux remboursements trimestriels sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang, y compris des remboursements additionnels de 10 millions \$ US en septembre 2025 et de 15 millions \$ US en mai 2026. Le remboursement de l'exercice précédent se rapporte principalement aux remboursements trimestriels sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang, y compris un montant additionnel de 45 millions \$ US remboursé en mai 2025, et au remboursement des billets garantis de premier rang, série A, d'un montant de 25 millions \$ US à l'échéance en septembre 2024 et aux remboursements trimestriels de la facilité de crédit à terme non rotatif.
Remboursement des obligations locatives	(4 289)	(4 095)	(12 524)	(10 735)	Résultat comparable.
Augmentation des coûts de transaction différés	—	(403)	—	(403)	L'augmentation à l'exercice précédent était liée à la modification des facilités de crédit à terme rotatif en mai 2025.
	(134 707)	(126 244)	(120 938)	(155 724)	

Dividendes

Au cours du troisième trimestre de l'exercice 2026, un dividende déterminé trimestriel de 0,987 \$ par action a été versé aux porteurs d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote, pour un total de 9,3 millions \$, comparativement à un dividende déterminé trimestriel de 0,922 \$ par action, ou 8,7 millions \$, versé au troisième trimestre de l'exercice 2025. Le versement de dividendes pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026 a totalisé 2,961 \$ par action, ou 27,9 millions \$, comparativement à 2,766 \$ par action, ou 26,0 millions \$, à l'exercice précédent.

De plus, les dividendes sur actions subalternes à droit de vote versés par une filiale à la participation ne donnant pas le contrôle se sont élevés à 29,4 millions \$ et à 88,4 millions \$ pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026, respectivement, comparativement à 27,6 millions \$ et à 82,9 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

7.4 Flux de trésorerie disponibles

Trimestres clos les 31 mai	2026 ⁽¹⁾	2025	Variation	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾	Incidence du taux de change ⁽²⁾
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	%	%	\$
BAIIA ajusté	357 017	367 828	(2,9)	(2,0)	3 530
Paieement fondé sur des actions	870	3 353	(74,1)		
Produit de cessions d'immobilisations corporelles	1 405	2 188	(35,8)		
Perte (profit) sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles	2 431	(454)	—		
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations	205	478	(57,1)		
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	(1 207)	(8 996)	(86,6)		
Charges financières	(56 025)	(78 138)	(28,3)		
Profit lié au rachat d'une dette ⁽³⁾	(1 444)	—	—		
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme ⁽³⁾	2 738	2 674	2,4		
Impôts exigibles	(9 478)	(11 551)	(17,9)		
Dépenses d'investissement nettes	(121 521)	(125 752)	(3,4)		
Remboursement des obligations locatives	(4 289)	(4 095)	4,7		
Flux de trésorerie disponibles	170 702	147 535	15,7	16,5	1 175
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau	192 304	160 820	19,6	20,4	1 298

(1) Pour le troisième trimestre de l'exercice 2026, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3730 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données du troisième trimestre de l'exercice 2026 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2025, qui était de 1,4069 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) Inclus dans les charges financières.

Périodes de neuf mois closes les 31 mai (en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	2026 ⁽¹⁾ \$	2025 \$	Variation %	Variation selon un taux de change constant ⁽²⁾ %	Incidence du taux de change ⁽²⁾ \$
BALIA ajusté	1 055 856	1 095 817	(3,6)	(3,0)	7 112
Paieement fondé sur des actions	7 212	5 675	27,1		
Produit de cessions d'immobilisations corporelles, incluant les transactions de cession-bail	5 594	22 741	(75,4)		
Perte (profit) sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles, incluant les transactions de cession-bail ⁽³⁾	1 456	(18 089)	—		
Charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations	476	1 307	(63,6)		
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais ⁽³⁾	(10 298)	(7 992)	28,9		
Charges financières	(181 302)	(211 027)	(14,1)		
Profit lié au rachat d'une dette ⁽⁴⁾	(2 898)	—	—		
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme ⁽⁴⁾	8 092	6 503	24,4		
Impôts exigibles	(16 239)	(35 882)	(54,7)		
Dépenses d'investissement nettes	(400 966)	(435 527)	(7,9)		
Remboursement des obligations locatives	(12 524)	(10 735)	16,7		
Flux de trésorerie disponibles	454 459	412 791	10,1	10,5	1 569
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau	508 843	463 448	9,8	10,2	1 835

(1) Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, le taux de change moyen utilisé aux fins de la conversion était de 1,3814 \$ CA pour 1 \$ US.

(2) Les données des neuf premiers mois de l'exercice 2026 selon un taux de change constant sont converties selon le taux de change moyen en vigueur pour la période correspondante de l'exercice 2025, qui était de 1,4042 \$ CA pour 1 \$ US.

(3) Les données du premier trimestre de l'exercice 2025 comprenaient un profit sans effet sur la trésorerie de 13,8 millions \$ comptabilisé dans le cadre de la vente d'un immeuble que la Société a repris à bail pour une période de deux ans avec option de renouvellement pour une année supplémentaire. Sur une base nette, le profit sans effet sur la trésorerie de 13,8 millions \$ n'a pas eu d'incidence sur les flux de trésorerie disponibles.

(4) Inclus dans les charges financières.

Pour le troisième trimestre de l'exercice 2026, les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 15,7 % (16,5 % selon un taux de change constant). Cette variation selon un taux de change constant est principalement attribuable aux facteurs suivants :

- la baisse des charges financières principalement attribuable à la perte latente avant impôts de 10,8 millions \$ enregistrée à l'exercice précédent au titre des contrats de change à terme que Cogeco Communications a conclus au cours du troisième trimestre de l'exercice 2025 afin de couvrir partiellement son exposition au dollar américain en vue du remboursement, en juin 2025, de ses billets garantis de premier rang d'un montant de 215 millions \$ US; et
- la baisse des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais attribuable en partie à la diminution des frais de restructuration liés aux initiatives de transformation de la Société.

Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2026, les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 10,1 % (10,5 % selon un taux de change constant). Cette variation selon un taux de change constant est essentiellement attribuable aux facteurs suivants :

- la diminution des dépenses d'investissement nettes;
- la baisse des charges financières; et
- la baisse des impôts exigibles, principalement en raison d'un ajustement rétroactif de 4,5 millions \$ comptabilisé au troisième trimestre de l'exercice 2026 et d'un ajustement rétroactif de 14,8 millions \$ comptabilisé au deuxième trimestre de l'exercice 2026 à la suite de l'introduction des mesures d'amortissement fiscal accéléré au Canada; facteurs partiellement contrebalancés par
- la diminution du BALIA ajusté; et
- la diminution du produit net de cessions d'immobilisations corporelles découlant principalement du produit net de 16,5 millions \$ reçu dans le cadre d'une transaction de cession-bail au cours du premier trimestre de l'exercice 2025.

En excluant les projets d'expansion du réseau, les flux de trésorerie disponibles pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de l'exercice 2026 se sont chiffrés à 192,3 millions \$ et à 508,8 millions \$ (193,6 millions \$ et 510,7 millions \$ selon un taux de change constant), respectivement, soit une hausse de 19,6 % et de 9,8 % (20,4 % et 10,2 % selon un taux de change constant), respectivement, comparativement à 160,8 millions \$ et à 463,4 millions \$ pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent.

7.5 Déclaration de dividendes

Au cours de sa réunion du 15 juillet 2026, le conseil d'administration de Cogeco a déclaré un dividende déterminé trimestriel de 0,987 \$ par action pour les actions à droits de vote multiples et les actions subalternes à droit de vote, payable le 12 août 2026 aux actionnaires inscrits en date du 29 juillet 2026. La déclaration, le montant et la date de tout dividende futur continueront d'être examinés et approuvés par le conseil d'administration de la Société, lequel fondera sa décision sur la situation financière, les résultats d'exploitation et les besoins de trésorerie de la Société, ainsi que sur d'autres facteurs qu'il jugera pertinents, à son seul gré. Ainsi, rien ne garantit que des dividendes seront déclarés et, s'il y a déclaration de dividendes, le montant des dividendes et la fréquence de leur déclaration peuvent varier.

8. Situation financière

8.1 Fonds de roulement

Dans le cours normal de ses activités, Cogeco maintient généralement un fonds de roulement déficitaire, compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et de l'endettement bancaire, en raison de créances clients et autres débiteurs peu élevés, puisqu'une grande partie des clients de la Société paient avant que les services ne soient rendus, alors que les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont généralement payés lorsque les produits ont été livrés et les services rendus.

	31 mai 2026	31 août 2025	Variation	Explications
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	
Actifs courants				
Trésorerie	77 422	75 577	1 845	Se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».
Créances clients et autres débiteurs	182 930	148 752	34 178	Principalement liée au calendrier de recouvrement des créances clients et autres débiteurs, incluant les subventions à recevoir relativement aux projets d'expansion du réseau.
Impôts sur le résultat à recevoir	20 310	5 664	14 646	Principalement liée aux impôts sur le résultat à recevoir à la suite de l'introduction des mesures d'amortissement fiscal accéléré au Canada, les dispositions législatives connexes ayant été quasi adoptées le 26 février 2026.
Charges payées d'avance et autres	62 981	49 600	13 381	Principalement liée à la hausse des montants payés d'avance dans le cadre de conventions de services.
Instruments financiers dérivés	2 929	2 947	(18)	Non significative.
	346 572	282 540	64 032	
Passifs courants				
Endettement bancaire	7 127	3 515	3 612	Se reporter à la rubrique « Analyse des flux de trésorerie ».
Dettes fournisseurs et autres créditeurs	333 662	396 105	(62 443)	Principalement liée au calendrier des paiements faits aux fournisseurs.
Provisions	28 136	41 562	(13 426)	Principalement liée au paiement de frais de restructuration et au versement de redevances à payer pour la retransmission de signaux de télévision éloignés comptabilisés antérieurement, contrebalancés en partie par des provisions additionnelles au titre de la restructuration et d'autres provisions comptabilisées à l'exercice 2026.
Passifs d'impôts sur le résultat	553	30 197	(29 644)	Principalement liée au paiement final des soldes d'impôt pour l'exercice 2025.
Passifs sur contrat et autres passifs	60 197	59 023	1 174	Non significative.
Instruments financiers dérivés	2 475	3 109	(634)	Non significative.
Tranche courante de la dette à long terme	270 082	45 543	224 539	Principalement liée au reclassement dans la tranche courante des billets garantis de premier rang, série B, d'un montant de 150 millions \$ US échéant en septembre 2026 et du solde à payer relativement à une acquisition antérieure.
	702 232	579 054	123 178	
Fonds de roulement déficitaire	(355 660)	(296 514)	(59 146)	

8.2 Autres variations importantes

	31 mai 2026	31 août 2025	Variation	Explications
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	
Actifs non courants				
Autres actifs	211 053	166 173	44 880	Principalement liée à une augmentation des commissions de vente.
Immobilisations corporelles	3 130 719	3 315 203	(184 484)	Principalement liée à la dotation à l'amortissement pour la période et à la charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie au sein du secteur des télécommunications aux États-Unis, dont une tranche de 127,6 millions \$ a été affectée aux immobilisations corporelles, facteurs partiellement contrebalancés par les dépenses d'investissement effectuées au cours de la période et l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien.
Immobilisations incorporelles	3 619 038	3 834 417	(215 379)	Principalement liée à la charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie dans le secteur des télécommunications aux États-Unis, dont une tranche de 174,9 millions \$ a été affectée à des droits de franchise à durée indéterminée, et à la charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 25,6 millions \$ affectée aux licences de radiodiffusion à durée indéterminée des activités radiophoniques de la Société, mais également liée à l'amortissement pour la période, partiellement contrebalancés par l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien ainsi que les intérêts comptabilisés à l'actif en lien avec des licences de spectre acquises antérieurement.
Goodwill	246 054	2 166 652	(1 920 598)	Principalement liée à la charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie liée au secteur des télécommunications aux États-Unis de la Société, dont une tranche de 1,9 milliard \$ a été affectée au goodwill.
Passifs non courants				
Dette à long terme	4 349 507	4 664 731	(315 224)	Principalement liée au reclassement dans les passifs courants des billets garantis de premier rang, série B, d'un montant de 150 millions \$ US échéant en septembre 2026 et du solde à payer relativement à une acquisition antérieure, ainsi qu'au rachat d'une portion d'un montant de 48,9 millions \$ US des tranches 2 et 3 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang et aux remboursements trimestriels sur la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang, y compris des remboursements additionnels totalisant 25 millions \$ US au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026, partiellement contrebalancés par l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien ainsi que par les fonds prélevés aux termes de la facilité de crédit non rotatif non garantie de premier rang et des facilités de crédit à terme rotatif.
Instruments financiers dérivés	1 890	12 049	(10 159)	Principalement liée aux variations des taux d'intérêt du marché et au reclassement dans les actifs courants de la tranche de swap de taux d'intérêt échéant en février 2027.
Passifs d'impôts différés	585 971	905 199	(319 228)	Principalement liée à l'incidence fiscale de la charge pour perte de valeur sans effet sur la trésorerie de 2,2 milliards \$ liée au secteur des télécommunications aux États-Unis de la Société, partiellement contrebalancée par le calendrier des différences temporaires, en partie attribuable à l'introduction des mesures d'amortissement fiscal accéléré au Canada.

9. Ressources en capital et liquidités

9.1 Structure du capital

Le tableau suivant résume les liquidités disponibles de la Société.

	Au 31 mai 2026	Au 31 août 2025
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$
Trésorerie	77 422	75 577
Montants disponibles en vertu des facilités de crédit rotatif ⁽¹⁾	894 546	901 793
Liquidités disponibles⁽²⁾	971 968	977 370

(1) Montants totaux disponibles de 750 millions \$ et de 100 millions \$ en vertu des facilités de crédit à terme rotatif et de 250 millions \$ US en vertu de la facilité de crédit rotatif garantie de premier rang (se reporter à la note 16 A) des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société).

(2) Les liquidités disponibles sont une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

Les clauses restrictives financières liées à l'endettement de Cogeco se fondent principalement sur le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté calculé en fonction du BAIIA ajusté de sa filiale Cogeco Média, ainsi que des dividendes et honoraires de gestion reçus de Cogeco Communications, déduction faite des dépenses du siège social.

Cogeco Communications

Le tableau suivant résume certains des principaux ratios servant à assurer le suivi et la gestion de la structure du capital de Cogeco Communications.

	31 mai 2026	31 août 2025
Coût moyen pondéré de l'endettement ⁽¹⁾	5,4 %	5,3 %
Durée moyenne pondérée : dette à long terme (en années)	3,8	4,5
Ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté ⁽²⁾⁽³⁾	3,2	3,1

(1) Exclut l'amortissement des coûts de transaction différés et les commissions d'engagement, mais inclut l'incidence des swaps de taux d'intérêt.

(2) Le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté est une mesure de gestion du capital. Ce terme désigné n'a pas de définition normalisée selon les Normes IFRS de comptabilité; par conséquent, il peut ne pas être comparable avec des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour de plus amples renseignements sur cette mesure financière, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières ».

(3) Calculé sur les douze derniers mois. L'endettement net reflète la dette libellée en dollars américains convertie selon le taux de change en vigueur à la fin de la période, et le BAIIA ajusté reflète le taux de change moyen pour la période de douze mois correspondante.

9.2 Données liées aux actions en circulation

Le tableau suivant présente les données sur les actions de Cogeco au 30 juin 2026. Se reporter à la note 13 A) des états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour obtenir de plus amples renseignements.

(en milliers de dollars canadiens, sauf le nombre d'actions)	Nombre d'actions	Montant \$
Actions ordinaires		
Actions à droits de vote multiples	1 602 217	10
Actions subalternes à droit de vote	8 040 562	64 347

9.3 Financement

Facilités de crédit à terme rotatif et facilité de crédit à terme non rotatif

Le 1^{er} juin 2026, la Société a reporté d'une année supplémentaire l'échéance de sa facilité de crédit à terme rotatif et de sa facilité de crédit à terme non rotatif pour la fixer au 1^{er} juin 2031 et au 1^{er} juin 2029, respectivement.

Le 1^{er} juin 2026, Cogeco Communications a également reporté d'une année supplémentaire l'échéance de sa facilité de crédit à terme rotatif pour la fixer au 1^{er} juin 2031.

Facilité de crédit non rotatif non garantie de premier rang

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026, Cogeco Communications a prélevé un montant de 11,6 millions \$ sur la facilité de crédit non rotatif non garantie de premier rang, dont une tranche de 5,4 millions \$ a été comptabilisée à titre de subvention gouvernementale. La facilité de crédit, d'un montant en capital total d'un maximum de 38,1 millions \$, ne peut être utilisée que pour financer les projets d'expansion du réseau entrepris dans le cadre du Programme accéléré d'Internet haute vitesse de l'Ontario. Le 31 mai 2026, le solde disponible de la facilité se chiffrait à 21,7 millions \$.

Facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang

Au cours des neuf premiers mois de l'exercice 2026, Cogeco Communications a racheté un montant de 48,9 millions \$ US du solde impayé des tranches 2 et 3 de la facilité d'emprunt à terme B garantie de premier rang. De plus, un montant additionnel de 25 millions \$ US a été remboursé au cours de la période.

9.4 Notations de Cogeco Communications

Au 31 mai 2026	S&P	DBRS	Moody's
Cogeco Communications			
Billets garantis de premier rang	BBB-	BBB (faible)(stable)	SN
Billets non garantis de premier rang	BB+	BB (élevée)(stable)	SN
Notation à titre de société émettrice	BB+ (perspective stable)	BB (élevée)(stable)	SN
Filiales américaines			
Facilités de crédit de premier rang	BB	SN	B1 (perspective stable)
Notation à titre de société émettrice	BB (perspective stable)	SN	B1 (perspective stable)

SN : sans notation

9.5 Gestion des risques financiers

La direction a pour objectif de protéger la Société et ses filiales contre les risques économiques importants et la variabilité des résultats, et contre certains risques financiers, notamment le risque de crédit, le risque de liquidité, le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de marché, qui sont décrits dans les états financiers consolidés annuels de 2025 de la Société.

Risque de crédit

La notation la plus faible des contreparties aux conventions liées aux instruments financiers dérivés au 31 mai 2026 est de « A » selon les services de notation de Standard & Poor's (« S&P »). La direction surveille son exposition aux institutions financières, principalement sous la forme de dépôts, de dérivés et d'engagements liés à des facilités de crédit rotatif.

Risque de liquidité

Le tableau suivant présente le montant utilisé et le solde disponible aux termes des facilités de crédit rotatif de la Société et de Cogeco Communications au 31 mai 2026.

	Montant total	Montant utilisé	Solde disponible
Société			
Facilité de crédit à terme rotatif	100,0 millions \$	63,5 millions \$	36,5 millions \$
Cogeco Communications			
Facilité de crédit à terme rotatif	750,0 millions \$	233,9 millions \$	516,1 millions \$
Facilité de crédit rotatif garantie de premier rang – filiales américaines	345,0 millions \$ (250,0 millions \$ US)	3,0 millions \$ (2,2 millions \$ US)	342,0 millions \$ (247,8 millions \$ US)

Risque de taux d'intérêt

Le 31 mai 2026, la totalité de la dette à long terme de la Société et de Cogeco Communications portait intérêt à taux fixe, à l'exception des montants prélevés aux termes de la facilité de crédit à terme rotatif et de la facilité de crédit à terme non rotatif de la Société, ainsi que de la facilité de crédit à terme rotatif et des facilités de crédit de premier rang de Cogeco Communications, lesquels sont assujettis à des taux d'intérêt variables.

Pour réduire le risque lié à ses instruments à taux variable et pour atténuer l'incidence des variations des taux d'intérêt, la filiale américaine de Cogeco Communications a conclu des conventions de swaps de taux d'intérêt fixe. Le tableau qui suit présente les swaps de taux d'intérêt en cours au 31 mai 2026.

Type de couverture	Montant notionnel	Taux d'intérêt reçu	Taux d'intérêt payé ⁽¹⁾	Échéance	Élément couvert
Flux de trésorerie	550 millions \$ US	Taux SOFR à terme	3,82 % – 4,18 %	Février 2027 à février 2029	Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 3
Flux de trésorerie ⁽²⁾	600 millions \$ US	Taux SOFR à terme	1,32 % – 3,25 %	Octobre 2026 à août 2028	Emprunt à terme B garanti de premier rang – tranche 2

(1) Les couvertures ont pour effet de convertir le taux de base variable SOFR en des taux fixes, plus l'écart de crédit applicable.

(2) En octobre 2025, des swaps de taux d'intérêt d'un montant de 400 millions \$ US sont arrivés à échéance et ont été remplacés en partie par de nouveaux swaps de taux d'intérêt d'un montant de 200 millions \$ US, ce qui porte le montant des swaps en vigueur à 600 millions \$ US. Du solde de 600 millions \$ US des swaps, une tranche de 400 millions \$ US est assujettie à un taux plancher de 39 points de base.

Une augmentation (diminution) de 1 % du taux d'intérêt applicable à la tranche non couverte des facilités à taux d'intérêt variable entraînerait une hausse (baisse) d'approximativement 13,4 millions \$ des charges financières annuelles de la Société en fonction de la dette et des conventions de swaps existantes au 31 mai 2026.

Risque de change

L'investissement net de Cogeco Communications dans sa filiale américaine donne lieu à une exposition au risque de change, en raison de la conversion de l'investissement net dans la monnaie fonctionnelle de la Société. Une tranche de l'investissement net de Cogeco Communications dans sa filiale américaine est couverte par les billets garantis de premier rang, série B, de Cogeco Communications, libellés en dollars américains, qui ont été désignés comme couvertures de l'investissement net, alors qu'une autre tranche est couverte sur le plan économique par les facilités de crédit de premier rang de la filiale américaine, libellées en dollars américains.

Le tableau qui suit présente l'investissement global dans des établissements à l'étranger attribuable aux propriétaires de Cogeco Communications ainsi que le montant notionnel de la dette empruntée pour couvrir cet investissement au 31 mai 2026.

Type de couverture	Montant notionnel de la dette	Investissement global	Élément couvert
Investissement net	150 millions \$ US	411 millions \$ US	Investissement net dans des établissements à l'étranger en dollars américains

Le taux de change utilisé pour convertir en dollars canadiens les montants des comptes de l'état consolidé de la situation financière libellés en dollars américains au 31 mai 2026 était de 1,3798 \$ pour un dollar américain (1,3742 \$ au 31 août 2025). Une hausse (baisse) de 10 % du taux de change pour la conversion du dollar américain en dollar canadien aurait entraîné une hausse (baisse) des autres éléments du résultat global d'approximativement 36,1 millions \$.

9.6 Monnaies étrangères

Les taux moyens en vigueur au cours des trimestres et des périodes de neuf mois clos les 31 mai 2026 et 2025 utilisés pour la conversion des résultats d'exploitation du secteur des télécommunications aux États-Unis s'établissaient comme suit :

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2026	2025	2026	2025
	\$	\$	\$	\$
Dollar américain par rapport au dollar canadien	1,3730	1,4069	1,3814	1,4042

9.7 Obligations contractuelles, éventualités et garanties

Un résumé des obligations contractuelles, éventualités et garanties significatives de la Société figure dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2025, disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, et à l'adresse corpo.cogeco.com. Le paragraphe qui suit constitue une mise à jour au sujet des obligations contractuelles, éventualités et garanties décrites dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2025.

Procédures relatives à un recours collectif

Le 20 septembre 2024, une demande d'autorisation d'exercer un recours collectif contre Cogeco Connexion a été déposée devant la Cour supérieure du Québec. La demande allègue que Cogeco Connexion a enfreint la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec en omettant d'aviser adéquatement les clients résidentiels du Québec des hausses tarifaires depuis le 20 septembre 2021, et vise à obtenir le remboursement des hausses tarifaires ainsi que des dommages punitifs. Le 5 décembre 2025, la Cour supérieure du Québec a autorisé le recours collectif. Nous contestons vigoureusement cette poursuite. En raison de la grande incertitude entourant l'issue et ses répercussions financières, la Société n'avait comptabilisé aucun passif au 31 mai 2026.

10. Contrôles et procédures

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière (le « CIIF ») est un processus conçu de façon à fournir une assurance raisonnable, mais non absolue, relativement à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins de publication selon les Normes IFRS de comptabilité. Le président et chef de la direction et le chef de la direction financière, conjointement avec la direction, sont responsables d'établir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information adéquats (« CPCI ») et du CIIF, comme il est défini dans le Règlement 52-109. Le cadre de contrôle interne de Cogeco est fondé sur les critères indiqués dans le rapport intitulé *Internal Control – Integrated Framework* (2013) du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière, de concert avec la direction, ont évalué la conception des CPCI et du CIIF de la Société au 31 mai 2026 et ont conclu que ces derniers étaient adéquats.

Changements aux contrôles internes à l'égard de l'information financière

Aucun changement important n'a été apporté aux contrôles internes à l'égard de l'information financière au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 31 mai 2026.

11. Incertitudes et principaux facteurs de risque

Une description détaillée des incertitudes et des principaux facteurs de risque auxquels est exposée Cogeco figure dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2025, disponible sur SEDAR+ à l'adresse www.sedarplus.ca, et à l'adresse corpo.cogeco.com. La mise à jour qui suit devrait être lue en parallèle avec les incertitudes et les principaux facteurs de risque décrits dans le rapport de gestion annuel de l'exercice 2025, qui sont intégrés par renvoi dans les présentes.

Questions réglementaires

Canada

Cadre de réglementation entourant les services d'accès haute vitesse de gros

Le 20 avril 2026, le Cabinet fédéral a publié un décret refusant de modifier la décision de télécom CRTC 2025-154 (« DT 2025-154 ») en réponse à une requête déposée par Cogeco Communications, de concert avec Eastlink et SaskTel, demandant d'interdire à Bell Canada (« Bell »), à Rogers Communications Inc. (« Rogers ») et à Telus Communications Inc. (« Telus ») d'utiliser les services d'accès haute vitesse (« AHV ») de gros. Cogeco Communications, de concert avec Eastlink, a été autorisée à faire appel de la décision DT 2025-154 devant la Cour d'appel fédérale. On ignore encore à quel moment l'appel sera entendu.

Le 24 avril 2026, le CRTC a fixé les tarifs définitifs que les concurrents doivent payer pour l'accès de gros groupé aux réseaux de fibre optique jusqu'aux locaux des abonnés (« FTTP ») de Bell, Telus et SaskTel. Les entreprises de câblodistribution, comme Cogeco Communications, n'ont pas l'obligation de fournir un accès groupé à leurs installations FTTP. Cependant, elles doivent fournir un accès à leurs installations hybrides de fibre et de câble coaxial. Les tarifs de gros pour l'accès global à ces installations sont provisoires depuis mars 2023, et le CRTC n'a pas encore rendu de décision établissant les tarifs définitifs. Le 5 juin 2026, le CRTC a demandé aux entreprises de câblodistribution de réaliser de nouvelles études de coûts afin d'établir les tarifs des services AHV de gros groupés, étant donné que l'information sur les coûts présentée dans les études déposées en 2023 et en 2024 pourrait ne plus être à jour.

L'utilisation des services AHV de gros par les plus importantes entreprises de télécommunications nationales, ainsi que l'application éventuelle de tarifs définitifs pour les services AHV de gros groupés qui sont excessivement bas ou inférieurs aux coûts de la Société, pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités et la performance financière de la Société, notamment en raison de l'intensification de la concurrence en matière d'offres groupées et d'autres services rendus possibles par des mesures réglementaires.

Interdiction de certains frais par le CRTC

Le 12 mars 2026, le CRTC a publié la Politique réglementaire de télécom CRTC 2026-43, Interdiction des frais qui constituent un obstacle au changement de forfaits de services de téléphonie mobile et de services Internet. Cette décision met en œuvre les modifications de 2024 à la *Loi sur les télécommunications* en interdisant certains frais liés à l'activation, au changement de fournisseur de services ou à la modification des accords de service. Plus précisément, le CRTC a déterminé qu'il était interdit d'imposer des frais pour la mise en service ou la modification d'un forfait de services de télécommunications, sauf des frais raisonnables liés à une installation physique pour un service de télécommunication chez le client ou des frais liés à des services optionnels ajoutés à la demande du client. La décision interdit en outre aux fournisseurs de services sans fil de facturer des frais de résiliation anticipée si aucun appareil subventionné n'est fourni dans le cadre du contrat. Ces changements sont entrés en vigueur le 12 juin 2026 et ont été pris en compte dans les modifications du Code sur les services Internet et du Code sur les services sans fil.

Améliorer les avis aux clients

Le 13 avril 2026, le CRTC a publié la Politique réglementaire de télécom 2026-67, Améliorer les avis aux clients. Cette décision met en œuvre les modifications apportées en 2024 à la *Loi sur les télécommunications* en imposant de nouvelles exigences en matière d'avis aux fournisseurs de services sans fil et Internet, avec prise d'effet le 13 avril 2027. Plus précisément, les avis de 90 jours avant l'échéance des contrats à durée déterminée doivent comprendre un hyperlien vers la liste des forfaits disponibles (y compris les forfaits de type « apportez votre propre appareil » et les options de financement d'appareils), des renseignements sur les forfaits de location d'appareils et des instructions sur l'accès aux mécanismes de libre-service. En outre, les entreprises de télécommunications sont tenues d'aviser les clients 90 jours avant l'expiration des rabais ou des promotions assortis d'une durée limitée de plus de trois mois et d'aviser les clients des services sans fil lorsque l'utilisation des services de données en itinérance internationale atteint 50 \$. Les fournisseurs de services doivent également conserver des copies de tous ces avis aux fins de conformité.

Mécanismes de libre-service

Le 24 avril 2026, le CRTC a publié la Politique réglementaire de télécom 2026-78, Améliorer les mécanismes de libre-service. Cette décision exige que les fournisseurs de services sans fil et Internet fassent en sorte que les clients puissent modifier ou annuler leurs forfaits de services au moyen de canaux libre-service, comme une application, un portail en ligne ou un courriel, sans avoir à interagir en direct avec un représentant. Avec prise d'effet le 26 avril 2027, les fournisseurs doivent mettre en œuvre ces mécanismes sans frais pour le client et fournir immédiatement une confirmation sur la plateforme à la suite d'une modification, en plus d'un avis par courriel généré par le système. Ces exigences sont complétées par de récentes modifications législatives à la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec, qui exigent que les marchands qui concluent des contrats de service à exécution successive en ligne mettent à la disposition des consommateurs un bouton en ligne facilement identifiable leur permettant de se désabonner des services en ligne, à compter du 12 septembre 2026.

Projet de loi C-36, Loi visant à protéger la vie privée et les données des consommateurs

Le 15 juin 2026, le gouvernement fédéral a déposé le projet de loi C-36 relatif à la *Loi visant à protéger la vie privée et les données des consommateurs*, qui vise à remplacer la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques* (LPRPDE) et à moderniser le cadre de protection de la vie privée du secteur privé au pays. Ce projet de loi, qui fait suite à plusieurs tentatives de modernisation du cadre de protection des renseignements personnels dans le secteur privé au pays, introduit de nouvelles exigences concernant le consentement des consommateurs, la conservation des données, les programmes de protection des renseignements personnels et la transparence dans l'utilisation de l'intelligence artificielle et des systèmes de décision automatisés. De plus, le projet de loi C-36 accorde de vastes pouvoirs d'application à une nouvelle Commission canadienne de la sécurité numérique et de la protection des données, y compris l'autorisation d'imposer des sanctions administratives pécuniaires en cas de non-conformité, qui pourraient atteindre le montant le plus élevé entre 25 millions \$ et un montant égal à 5 % des recettes globales brutes. Le projet de loi C-36 introduit également un droit privé d'action, ce qui pourrait accroître le risque de litiges. Bien que le calendrier de mise en œuvre ne soit pas encore fixé, l'adoption de ces exigences pourrait entraîner une hausse des coûts et de notre fardeau opérationnel.

Projet de loi C-22, Loi concernant l'accès légal

Le 12 mars 2026, le gouvernement fédéral a déposé le projet de loi C-22, *Loi concernant l'accès légal*, qui revoit les dispositions sur l'accès légal du projet de loi C-2, *Loi visant une sécurité rigoureuse à la frontière*, déposé en juin 2025. Le projet de loi C-22 élargit la portée des dispositions du Code criminel relatives à l'accès légal afin de donner aux organismes d'application de la loi le pouvoir d'obtenir, sans mandat, des renseignements préliminaires auprès des fournisseurs de services Internet. Bien que le projet de loi C-22 limite les nouveaux pouvoirs d'application de la loi proposés dans le projet de loi C-2 aux fournisseurs de services de télécommunications et limite les ordres de confirmer la fourniture de services, il impose néanmoins des délais de réponse serrés et des obligations générales de prêter assistance au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, ce qui pourrait nécessiter un équipement de surveillance coûteux. Le projet de loi C-22 introduit également un nouveau pouvoir permettant d'adopter des règlements sur la conservation des métadonnées, qui pourraient obliger les fournisseurs de services de télécommunications à conserver les métadonnées pendant une période d'au plus un an. L'adoption du projet de loi C-22 dans sa forme actuelle pourrait augmenter nos coûts et avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Exigences relatives aux pannes de réseau

Le 4 septembre 2025, le CRTC a publié la décision de télécom CRTC 2025-225 (« DT 2025-225 »), qui établit un régime rendant obligatoire la production de rapports sur les pannes de réseau majeures qui s'applique à tous les fournisseurs de services de télécommunications canadiens. Ce nouveau régime, en vigueur le 4 novembre 2025, remplace les exigences provisoires adoptées en mars 2023 par des seuils moins élevés dans le but de couvrir un plus grand nombre de pannes de réseau. En octobre 2025, Cogeco Communications, de concert avec d'autres fournisseurs de services de télécommunications, a soumis au CRTC une demande de révision et de modification de la DT 2025-225. Entre autres choses, cette demande invitait le CRTC à proroger la date limite de mise en œuvre prévue en novembre 2025, à adopter un seuil plus élevé pour les déclarations de pannes de service et à permettre que toutes les pannes puissent être déclarées de manière confidentielle. Le 31 octobre 2025, le CRTC a suspendu la date limite de mise en œuvre du 4 novembre 2025 afin d'examiner notre demande visant à rehausser le seuil pour les déclarations. De plus, le CRTC a lancé simultanément deux nouvelles consultations : l'une axée sur les mesures de protection des consommateurs à l'intention des clients touchés par les pannes et l'autre sur un nouveau cadre réglementaire visant à améliorer la résilience du réseau au Canada. L'imposition par le CRTC, à l'issue de ces procédures, de nouvelles exigences contraignantes pourrait faire augmenter nos coûts, avoir une incidence sur la façon dont nous concevons et gérons nos réseaux, et se répercuter défavorablement sur nos activités.

États-Unis

Projet d'ordonnance de la FCC sur le rapatriement des centres d'appels

Le 26 mars 2026, la Federal Communications Commission (« FCC ») a adopté un avis d'ébauche de règle proposant un nouveau cadre réglementaire pour les centres d'appels étrangers utilisés par les fournisseurs de services réglementés par la FCC. L'avis propose diverses exigences, notamment : l'établissement de normes de compétence en anglais pour les représentants des services à la clientèle situés à l'extérieur des États-Unis; l'imposition d'un pourcentage d'appels maximal que les fournisseurs de services peuvent effectuer ou recevoir à partir de centres d'appels à l'étranger; l'obligation pour les fournisseurs de services d'informer les clients si les appels sont traités à l'extérieur des États-Unis; l'instauration d'un droit pour les consommateurs de faire transférer les appels d'un centre d'appels à l'étranger à un centre d'appels aux États-Unis; et l'interdiction d'utiliser un centre d'appels à l'étranger pour le traitement de certaines opérations, comme des échanges nécessitant la consultation ou la transmission de renseignements confidentiels sur les clients. L'adoption de nouvelles règles limitant notre capacité à maintenir des fonctions de service à la clientèle à l'étranger pourrait faire augmenter nos coûts et avoir une incidence défavorable sur nos activités.

Règle « Cliquez pour annuler » de la FTC

Le 11 mars 2026, la Federal Trade Commission (« FTC ») a publié un avis préalable d'ébauche de règle afin de recueillir des commentaires sur le renforcement de la réglementation existante en matière de commercialisation par abonnement par défaut. Le projet prévoit l'adoption d'une règle « Cliquez pour annuler » qui obligerait les vendeurs offrant des biens et des services assortis d'un abonnement par défaut, notamment les fournisseurs de services Internet, sans fil et vidéo, à rendre le désabonnement aussi simple que l'abonnement. La FTC envisage de restaurer les règles précédentes, adoptées en 2024 avant d'être invalidées par la Cour d'appel pour le huitième circuit en juillet 2025. Pour justifier sa décision, la cour a déclaré que la FTC n'avait pas effectué l'analyse préliminaire requise des coûts et des avantages de ces règles. L'application de ces règles pourrait rendre plus facile et plus rapide pour les consommateurs de résilier leurs services d'abonnement.

Interdiction par la FCC des routeurs fabriqués à l'étranger

Le 23 mars 2026, la FCC a ajouté tous les routeurs de fabrication étrangère destinés au public à sa liste des risques inacceptables pour la sécurité nationale. Cette mesure, fondée sur une résolution officielle sur la sécurité nationale, reflète les préoccupations à l'égard de l'exploitation des vulnérabilités des routeurs déployés à grande échelle pour des attaques concertées ciblant les infrastructures et les consommateurs américains. Les articles figurant sur la liste ne peuvent être autorisés par la FCC, de sorte que les nouveaux routeurs produits à l'étranger ne peuvent être commercialisés ou vendus aux États-Unis sans une exemption conditionnelle du Département de la Défense ou du Département de la Sécurité intérieure. Les modèles autorisés à l'heure actuelle sont exemptés jusqu'en 2029. Cette nouvelle interdiction pourrait accroître le coût ou réduire la disponibilité de l'équipement chez l'abonné, en fonction de la manière dont seront mis en œuvre le règlement et les exemptions.

Ordonnance de la FCC sur le partage du spectre satellitaire

Le 30 avril 2026, la FCC a adopté une ordonnance modifiant le cadre réglementaire relatif au partage du spectre entre les systèmes satellites géostationnaires et non géostationnaires dans les bandes Ku et Ka. Cette décision a pour effet de permettre aux exploitants de réseaux à large bande par satellite en orbite basse d'accéder plus librement aux bandes Ku et Ka, qui étaient auparavant soumises à des limites de puissance et à des priorités géostationnaires. Ces mesures, ainsi que d'autres visant à améliorer la capacité des services par satellites en orbite basse permettent à ceux-ci d'être plus efficaces dans la prestation de services à large bande.

Évolution du contexte technologique

Le contexte technologique s'est transformé dans les derniers mois. L'adoption de plateformes d'intelligence artificielle de plus en plus sophistiquées entraîne une évolution de la cybersécurité et des risques connexes, notamment l'émergence de modèles capables de repérer des vulnérabilités de manière indépendante, de campagnes d'ingénierie sociale sur mesure et de l'utilisation d'hypertrucages audio et vidéo, entre autres outils. En réponse à ces risques en évolution, la Société augmente la fréquence de ses évaluations proactives et met en œuvre des outils d'atténuation.

Comme indiqué dans le rapport annuel de l'exercice 2025, la Société est exposée au risque que l'évolution des technologies fasse émerger de nouvelles options concurrentielles pouvant se substituer à ses services. Plus précisément, les exploitants de services par satellite en orbite basse investissent de plus en plus dans leurs capacités. Bien que les plateformes utilisant des satellites en orbite basse pour la fourniture de service Internet continuent de présenter des contraintes en matière de capacité et se concentrent principalement sur les régions qui ne font actuellement pas partie de la zone de couverture de la Société, elles comptent de plus en plus d'abonnés au service Internet et tirent parti de l'échelle de leurs plateformes.

12. Développements en matière de méthodes comptables

Futures modifications de normes comptables

La nouvelle norme comptable et les modifications suivantes apportées aux normes de comptabilité ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et n'ont pas encore été appliquées dans le cadre de la préparation des présents états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société.

Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers – modifications d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir

En mai 2024, l'IASB a publié le document Modifications touchant le classement et l'évaluation des instruments financiers, qui a modifié IFRS 9 et IFRS 7 afin d'apporter des précisions sur les circonstances dans lesquelles un actif financier ou un passif financier est comptabilisé et décomptabilisé et afin d'introduire un choix de méthode comptable pour la décomptabilisation des passifs financiers réglés au moyen d'un système de paiement électronique avant la date de règlement. Les modifications clarifient également le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »), des prêts sans recours et des instruments liés par contrat, en plus d'introduire des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles et aux instruments de capitaux propres classés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.

Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur ses états financiers consolidés, mais estime que celle-ci ne devrait pas être significative.

IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*, qui remplace IAS 1 *Présentation des états financiers*. IFRS 18 introduit trois nouveaux types de prescriptions visant à améliorer la présentation des informations fournies par les entreprises en matière de performance financière afin que les investisseurs disposent d'une meilleure base d'analyse et de comparaison des entreprises :

- amélioration de la comparabilité de l'état du résultat net en introduisant trois catégories distinctes de produits et de charges (exploitation, investissement et financement) et en imposant à toutes les entreprises de présenter deux nouveaux sous-totaux, soit le résultat d'exploitation et le résultat net avant financement et impôts sur le résultat;
- amélioration de la transparence des indicateurs de performance définis par la direction en exigeant des entreprises de fournir des explications sur ces indicateurs qui leur sont propres et qui sont liés à l'état du résultat net; et
- indications plus pertinentes sur la manière dont les entreprises regroupent les informations dans les états financiers et sur la question de savoir si les informations sont à fournir dans les états financiers de base ou si elles doivent être ventilées dans les notes annexes.

L'IASB a également apporté des modifications corrélatives à d'autres normes de comptabilité, notamment IAS 7 *Tableau des flux de trésorerie*, IAS 33 *Résultat par action* et IAS 34 *Information financière intermédiaire*.

IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de ces normes de comptabilité nouvelles et modifiées sur la présentation de ses états financiers consolidés et sur les informations à fournir. À la suite d'une évaluation de haut niveau, la Société s'attend actuellement à ce que les incidences les plus importantes sur la présentation de ses états financiers consolidés et sur les informations à fournir soient les suivantes :

- **États consolidés du résultat net** : Même s'il n'y aura aucune incidence sur le résultat net présenté par la Société pour la période ou pour l'exercice, la présentation des états consolidés du résultat net de la Société sera modifiée, notamment par la présentation des deux sous-totaux nouvellement définis et par le classement des produits et des charges dans les catégories définies par IFRS 18. Certains postes pourraient également être modifiés en raison de l'application de la nouvelle notion de « résumé structuré et utile » et des principes de regroupement et de ventilation améliorés.
 - **Tableaux consolidés des flux de trésorerie** : Le sous-total du résultat d'exploitation sera le nouveau point de départ et remplacera à ce titre le résultat net pour la période ou l'exercice, tandis que les intérêts payés seront présentés sous les flux de trésorerie liés aux activités de financement au lieu des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.
 - **Notes annexes** : Certaines mesures financières et informations connexes, qui sont actuellement présentées à titre de « mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières » dans le rapport de gestion de la Société, devraient être considérées comme des « mesures de la performance définies par la direction » en vertu d'IFRS 18 (p. ex., le BAIIA ajusté et le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société). Par conséquent, les informations à fournir relativement à ces mesures de la performance définies par la direction devront être présentées dans une seule note des états financiers consolidés.
-

13. Mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et autres mesures financières

Cette rubrique décrit les mesures financières non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et les autres mesures financières qu'utilise Cogeco tout au long de ce rapport de gestion. Ces mesures financières sont examinées dans le cadre de l'évaluation du rendement de Cogeco et elles sont utilisées dans le cadre du processus décisionnel à l'égard de ses unités d'affaires.

Les mesures financières présentées sur la base d'un taux de change constant pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 31 mai 2026 sont converties selon le taux de change moyen des périodes correspondantes de l'exercice précédent, soit de 1,4069 \$ CA pour 1 \$ US et de 1,4042 \$ CA pour 1 \$ US, respectivement.

Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité

Les mesures financières qui suivent, et qui sont utilisées par la Société, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés.

Un rapprochement entre ces mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité et les mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, ou des renvois aux rubriques précises du rapport de gestion, selon le cas, où figure ce rapprochement, sont présentés ci-dessous.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul	Mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société est une mesure utilisée par la direction pour évaluer la performance de la Société, excluant l'incidence de la dépréciation des actifs, des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits), ainsi que la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, y compris la perte (le profit) lié au rachat d'une dette, déduction faite, pour ces éléments, des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société exclut certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure l'incidence de ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.	Bénéfice (perte) de la période attribuable aux propriétaires de la Société Ajouter : – perte de valeur d'actifs, le cas échéant; – frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits); – la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, y compris la perte (le profit) lié au rachat d'une dette, le cas échéant; – incidence fiscale relative aux éléments susmentionnés; et – participation ne donnant pas le contrôle relative aux éléments susmentionnés.	Bénéfice (perte) de la période attribuable aux propriétaires de la Société
Charges financières ajustées	Les charges financières ajustées sont une mesure utilisée par la direction pour évaluer la capacité de la Société à rembourser sa dette.	Charges financières Déduire : – la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, y compris la perte (le profit) lié au rachat d'une dette, le cas échéant.	Charges financières
Données présentées sur la base d'un taux de change constant et incidence du taux de change	La Société présente certaines mesures financières selon un taux de change constant afin de permettre une meilleure compréhension de sa performance financière sous-jacente, non faussée par l'incidence des variations des taux de change, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. Les mesures financières présentées sur la base d'un taux de change constant comprennent certaines mesures financières historiques, notamment les produits, les charges d'exploitation, le BAIIA ajusté, les dépenses d'investissement nettes et les flux de trésorerie disponibles.	Les mesures financières historiques présentées sur la base d'un taux de change constant sont obtenues en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains aux taux de change des périodes correspondantes de l'exercice précédent. L'incidence du taux de change représente la quantification de cette incidence.	Produits, charges d'exploitation, BAIIA ajusté et dépenses d'investissement nettes. En ce qui a trait aux flux de trésorerie disponibles, se reporter à la définition ci-dessous pour connaître la mesure financière la plus comparable conforme aux Normes IFRS de comptabilité.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul	Mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité
Produits internes selon un taux de change constant et BAIIA ajusté selon un taux de change constant	La direction utilise les produits internes selon un taux de change constant et le BAIIA ajusté selon un taux de change constant pour analyser la croissance des produits et du BAIIA ajusté de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change et l'incidence des acquisitions, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. La direction est d'avis que ces mesures sont utilisées par certains investisseurs et analystes pour évaluer la performance de la Société.	Produits selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus) Déduire : – incidence des acquisitions. BAIIA ajusté selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus) Déduire : – incidence des acquisitions.	Produits et BAIIA ajusté
Flux de trésorerie disponibles et flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau	Les flux de trésorerie disponibles et les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, sont utilisés par la direction pour mesurer la capacité de la Société à rembourser sa dette, à distribuer des capitaux à ses actionnaires et à financer sa croissance. La direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures pour évaluer les activités de la Société et ses actifs sous-jacents, ainsi que pour évaluer la santé et la performance financières de la Société. Les flux de trésorerie disponibles excluent certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2024, la Société a mis à jour son calcul des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, pour inclure le produit de cessions d'immobilisations corporelles, qui comprend le produit de transactions de cession-bail, afin de mieux harmoniser les sources et affectations des flux de trésorerie relativement aux dépenses d'investissement. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. La Société présente également les flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau, car ils permettent d'établir une base commune pour comparer l'incidence des dépenses d'investissement nettes avec l'incidence des dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau. De plus, la direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour les aider à évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur les flux de trésorerie disponibles de la Société. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne veut pas dire qu'elle est non récurrente.	Flux de trésorerie disponibles : – BAIIA ajusté Ajouter : – amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme; – la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, y compris la perte (le profit) lié au rachat d'une dette; – paiement fondé sur des actions; – produit de cessions d'immobilisations corporelles, incluant les transactions de cession-bail; – perte (profit) sur cessions et radiations d'immobilisations corporelles, y compris les transactions de cession-bail; et – charge au titre des régimes à prestations définies, déduction faite des cotisations. Déduire : – frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits); – charges financières; – impôts exigibles; – dépenses d'investissement nettes; et – remboursement des obligations locatives. Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau : – flux de trésorerie disponibles Ajouter : – dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau.	Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul	Mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	Les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure utilisée par la direction afin d'évaluer les dépenses d'investissement totales de la Société, sans tenir compte des investissements inscrits à l'actif dans des projets d'expansion du réseau, car elle permet d'établir une base commune pour comparer les dépenses d'investissement nettes avec les dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau. De plus, la direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour les aider à évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur les dépenses d'investissement nettes. Cette mesure sert également au calcul de l'intensité du capital et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne veut pas dire qu'elle est non récurrente.	Dépenses d'investissement nettes Déduire : – dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau.	Acquisitions d'immobilisations corporelles
Liquidités disponibles	La direction utilise les liquidités disponibles pour évaluer la capacité de Cogeco à respecter ses obligations financières et à s'assurer qu'elle dispose de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins de capitaux, y compris pour assurer le développement de l'entreprise au moyen d'acquisitions et d'autres occasions de croissance. Les liquidités disponibles sont présentées sur une base consolidée, y compris les liquidités liées à des structures d'emprunt distinctes pour les secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis. La direction est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette mesure pour évaluer la santé financière de Cogeco.	Trésorerie et équivalents de trésorerie Déduire : – trésorerie avec restrictions d'utilisation, le cas échéant; Ajouter : – montants disponibles en vertu des facilités de crédit rotatif.	Trésorerie et équivalents de trésorerie

Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2026	2025	2026	2025
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Bénéfice (perte) de la période attribuable aux propriétaires de la Société	(405 673)	20 504	(358 497)	68 485
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	1 207	8 996	10 298	7 992
Perte de valeur d'actifs	2 249 426	2 565	2 249 426	2 565
Profit lié au rachat d'une dette ⁽¹⁾	(1 444)	—	(2 898)	—
Incidence fiscale relative aux éléments susmentionnés	(383 484)	(2 751)	(385 476)	(4 575)
Incidence de la participation ne donnant pas le contrôle relative aux éléments susmentionnés	(1 430 123)	(6 168)	(1 433 540)	(3 771)
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	29 909	23 146	79 313	70 696

(1) Inclus dans les charges financières.

Charges financières ajustées

Pour consulter le rapprochement des charges financières ajustées et de la mesure la plus directement comparable conforme aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la sous-rubrique 4.5 « Charges financières ».

Rapprochement des données présentées sur la base d'un taux de change constant et de l'incidence du taux de change

Données consolidées

Pour consulter le rapprochement des produits, des charges d'exploitation, du BAIIA ajusté et des dépenses d'investissement nettes consolidés selon un taux de change constant et des mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la sous-rubrique 4.1 « Performance consolidée ».

Le rapprochement des flux de trésorerie disponibles selon un taux de change constant est présenté ci-dessous. Pour consulter le rapprochement de cette mesure financière déterminée et de la mesure la plus directement comparable conforme aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter au tableau de rapprochement précis figurant dans la sous-rubrique ci-après.

Trimestres clos les 31 mai	2026			2025	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie disponibles	170 702	1 175	171 877	147 535	15,7	16,5

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2026			2025	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie disponibles	454 459	1 569	456 028	412 791	10,1	10,5

Données sectorielles

Pour consulter le rapprochement des produits, des charges d'exploitation, du BAIIA ajusté et des dépenses d'investissement nettes sectoriels selon un taux de change constant et des mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la rubrique 5 « Résultats d'exploitation et financiers sectoriels ».

Activités du siège social et éliminations de Cogeco Communications

Trimestres clos les 31 mai	2026			2025	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles ⁽¹⁾	Données réelles	Selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Charges d'exploitation	6 166	—	6 166	6 501	(5,2)	(5,2)
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	6 014	—	6 014	4 922	22,2	22,2
BAIIA ajusté	(12 180)	—	(12 180)	(11 423)	(6,6)	(6,6)

(1) Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2026, le poste Activités du siège social et éliminations ne comprend plus les activités sans fil canadiennes, qui sont maintenant incluses dans le secteur des télécommunications au Canada à l'issue de la phase de démarrage. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour le troisième trimestre de l'exercice 2025, des charges d'exploitation de 2,3 millions \$ ont notamment été reclassées des activités du siège social et éliminations au secteur des télécommunications au Canada.

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2026			2025	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles ⁽¹⁾	Données réelles	Selon un taux de change constant
<i>(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)</i>	\$	\$	\$	\$	%	%
Charges d'exploitation	19 666	2	19 668	18 571	5,9	5,9
Honoraires de gestion – Cogeco inc.	18 042	—	18 042	14 765	22,2	22,2
BALIA ajusté	(37 708)	(2)	(37 710)	(33 336)	(13,1)	(13,1)

(1) Avec prise d'effet au premier trimestre de l'exercice 2026, le poste Activités du siège social et éliminations ne comprend plus les activités sans fil canadiennes, qui sont maintenant incluses dans le secteur des télécommunications au Canada à l'issue de la phase de démarrage. Les chiffres comparatifs ont été retraités afin que leur présentation soit conforme à celle de la période considérée. Pour les neuf premiers mois de l'exercice 2025, des charges d'exploitation de 7,1 millions \$ ont notamment été reclassées des activités du siège social et éliminations au secteur des télécommunications au Canada.

Rapprochement des flux de trésorerie disponibles et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2026	2025	2026	2025
<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	323 608	401 375	666 974	860 110
Variations des autres activités d'exploitation sans effet sur la trésorerie	(29 521)	(98 149)	142 138	6 550
Impôts sur le résultat payés (recouvrés)	10 483	(13 139)	60 432	9 782
Impôts exigibles	(9 478)	(11 551)	(16 239)	(35 882)
Intérêts payés	54 746	72 122	185 158	200 276
Charges financières	(56 025)	(78 138)	(181 302)	(211 027)
Profit lié au rachat d'une dette ⁽¹⁾	(1 444)	—	(2 898)	—
Amortissement des coûts de transaction différés et des escomptes sur la dette à long terme ⁽¹⁾	2 738	2 674	8 092	6 503
Dépenses d'investissement nettes ⁽²⁾	(121 521)	(125 752)	(400 966)	(435 527)
Produit de cessions d'immobilisations corporelles, incluant les transactions de cession-bail	1 405	2 188	5 594	22 741
Remboursement des obligations locatives	(4 289)	(4 095)	(12 524)	(10 735)
Flux de trésorerie disponibles	170 702	147 535	454 459	412 791
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	21 602	13 285	54 384	50 657
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau	192 304	160 820	508 843	463 448

(1) Inclus dans les charges financières.

(2) Les dépenses d'investissement nettes excluent les acquisitions sans effet sur la trésorerie d'actifs au titre de droits d'utilisation et les achats de licences de spectre, ainsi que les coûts d'emprunt connexes, et sont présentées déduction faite des subventions gouvernementales, ce qui comprend l'utilisation des subventions reçues d'avance.

Rapprochement des liquidités disponibles

Pour consulter le rapprochement des liquidités disponibles et de la mesure la plus directement comparable conforme aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la sous-rubrique 9.1 « Structure du capital ».

Rapprochement des dépenses d'investissement nettes et des flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau

Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau

Trimestres clos les 31 mai	2026			2025	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Acquisitions d'immobilisations corporelles	121 706			126 223	(3,6)	
Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de la période	(185)			[471]	(60,7)	
Dépenses d'investissement nettes	121 521	1 419	122 940	125 752	(3,4)	(2,2)
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	21 602	123	21 725	13 285	62,6	63,5
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	99 919	1 296	101 215	112 467	(11,2)	(10,0)

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2026			2025	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Acquisitions d'immobilisations corporelles	403 187			440 072	(8,4)	
Subventions reçues d'avance comptabilisées comme une réduction du coût des immobilisations corporelles au cours de la période	(2 221)			[4 545]	(51,1)	
Dépenses d'investissement nettes	400 966	3 425	404 391	435 527	(7,9)	(7,1)
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	54 384	266	54 650	50 657	7,4	7,9
Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau	346 582	3 159	349 741	384 870	(9,9)	(9,1)

Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau

Trimestres clos les 31 mai	2026			2025	Variation	
	Données réelles	Incidence du taux de change	Selon un taux de change constant	Données réelles	Données réelles	Selon un taux de change constant
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	\$	\$	\$	\$	%	%
Flux de trésorerie disponibles	170 702	1 175	171 877	147 535	15,7	16,5
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	21 602	123	21 725	13 285	62,6	63,5
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau	192 304	1 298	193 602	160 820	19,6	20,4

Périodes de neuf mois closes les 31 mai	2026			2025	Variation	
(en milliers de dollars canadiens, sauf les pourcentages)	Données réelles \$	Incidence du taux de change \$	Selon un taux de change constant \$	Données réelles \$	Données réelles %	Selon un taux de change constant %
Flux de trésorerie disponibles	454 459	1 569	456 028	412 791	10,1	10,5
Dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau	54 384	266	54 650	50 657	7,4	7,9
Flux de trésorerie disponibles, excluant les projets d'expansion du réseau	508 843	1 835	510 678	463 448	9,8	10,2

Ratios non conformes aux Normes IFRS de comptabilité

Les mesures financières qui suivent, et qui sont utilisées par la Société, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les Normes IFRS de comptabilité et elles peuvent donc ne pas être comparables à des mesures semblables présentées par d'autres sociétés. Ce rapport de gestion fait référence à l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau de Cogeco Communications, car Cogeco Communications l'utilise pour évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur son ratio d'intensité du capital.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Bénéfice dilué par action ajusté	Le bénéfice dilué par action ajusté est une mesure utilisée par la direction pour évaluer la performance de la Société, excluant l'incidence de la dépréciation des actifs, des frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits), ainsi que la perte (le profit) lié à la modification et/ou l'extinction d'une dette, y compris la perte (le profit) lié au rachat d'une dette, déduction faite, pour les éléments susmentionnés, des impôts et de la participation ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice dilué par action ajusté exclut certains éléments qui, de l'avis de la direction, pourraient avoir une incidence sur la comparabilité des résultats financiers de la Société et pourraient éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure l'incidence de ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents.	Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société, divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions à droits de vote multiples et d'actions subalternes à droit de vote en circulation. Le bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société est une mesure financière non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».
Variation selon un taux de change constant	La Société présente les variations de certaines mesures financières selon un taux de change constant afin de permettre une meilleure compréhension de sa performance financière sous-jacente, non faussée par l'incidence des variations des taux de change, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre.	La variation selon un taux de change constant, exprimée en pourcentage de la variation entre les périodes présentées, est obtenue en convertissant les résultats financiers des périodes considérées libellés en dollars américains au moyen des taux de change en vigueur pour les périodes correspondantes de l'exercice précédent. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant constituent une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».
Croissance des produits internes selon un taux de change constant et croissance du BAIIA ajusté interne selon un taux de change constant	La direction utilise la croissance des produits internes selon un taux de change constant et la croissance du BAIIA ajusté interne selon un taux de change constant pour analyser la croissance des produits et du BAIIA ajusté de la Société, en excluant l'incidence des variations des taux de change et l'incidence des acquisitions, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre. La direction est d'avis que ces mesures sont utilisées par certains investisseurs et analystes pour évaluer la performance de la Société.	Variation des produits et du BAIIA ajusté selon un taux de change constant (selon le calcul présenté ci-dessus), exprimée en pourcentage de la variation entre les périodes présentées, ajustée pour tenir compte de l'incidence des acquisitions. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant constituent une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau	L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, est utilisée par la direction de Cogeco Communications pour évaluer les dépenses d'investissement engagées par Cogeco Communications et pour l'aider à prendre certaines décisions, sans tenir compte des investissements inscrits à l'actif dans des projets d'expansion du réseau, afin de maintenir un certain niveau de produits. Cogeco Communications présente l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau, car elle permet d'établir une base commune pour comparer l'incidence des dépenses d'investissement nettes avec l'incidence des dépenses d'investissement nettes historiques avant l'accélération des projets d'expansion du réseau. De plus, la direction de Cogeco Communications est d'avis que certains investisseurs et analystes utilisent cette information pour les aider à évaluer l'incidence des projets d'expansion du réseau sur le ratio d'intensité du capital de Cogeco Communications. Le fait d'exclure l'incidence des dépenses d'investissement nettes liées aux projets d'expansion du réseau ne signifie pas que cette incidence est non récurrente.	Dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, divisées par les produits. Les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau, sont une mesure non conforme aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur cette mesure financière, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».
Intensité du capital selon un taux de change constant et intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant	La Société présente certaines mesures financières de Cogeco Communications sur la base d'un taux de change constant, notamment l'intensité du capital selon un taux de change constant et l'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant, dans le but de faciliter les comparaisons d'une période à l'autre sans que celles-ci ne soient faussées par l'incidence des variations des taux de change.	L'intensité du capital selon un taux de change constant est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes selon un taux de change constant par les produits selon un taux de change constant. L'intensité du capital, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant, est calculée en divisant les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change constant, par les produits selon un taux de change constant. Les données présentées sur la base d'un taux de change constant, y compris les dépenses d'investissement nettes selon un taux de change constant, les dépenses d'investissement nettes, excluant les projets d'expansion du réseau selon un taux de change et les produits selon un taux de change constant, sont des mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité. Pour plus de détails sur ces mesures financières, se reporter à la sous-rubrique « Mesures non conformes aux Normes IFRS de comptabilité ».

Mesures représentant un total des secteurs

Les mesures financières suivantes utilisées par Cogeco sont des mesures représentant un total des secteurs, comme il est présenté à la note 4 des états financiers consolidés intermédiaires résumés. Un rapprochement entre ces mesures financières déterminées et les mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité est présenté ci-dessous.

Mesures financières déterminées	Mesures les plus directement comparables conformes aux Normes IFRS de comptabilité
BAIIA ajusté	Bénéfice (perte) de la période
Dépenses d'investissement nettes	Acquisitions d'immobilisations corporelles

Rapprochement du BAIIA ajusté

	Trimestres clos les 31 mai		Périodes de neuf mois closes les 31 mai	
	2026	2025	2026	2025
(en milliers de dollars canadiens)	\$	\$	\$	\$
Bénéfice (perte) de la période	(1 758 450)	73 962	(1 582 470)	258 968
Impôts sur le résultat	(352 274)	20 600	(303 733)	70 271
Charges financières	56 025	78 138	181 302	211 027
Perte de valeur d'actifs	2 249 426	2 565	2 249 426	2 565
Amortissements	161 083	183 567	501 033	544 994
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais	1 207	8 996	10 298	7 992
BAIIA ajusté	357 017	367 828	1 055 856	1 095 817

Rapprochement des dépenses d'investissement nettes

Pour consulter le rapprochement des dépenses d'investissement nettes et de la mesure financière la plus directement comparable conforme aux Normes IFRS de comptabilité, se reporter à la sous-rubrique 7.2 « Activités d'investissement ».

Mesures de gestion du capital

Les mesures financières suivantes utilisées par Cogeco et/ou Cogeco Communications sont des mesures de gestion du capital, comme il est présenté dans les notes annexes aux états financiers consolidés et/ou aux états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société et/ou de Cogeco Communications.

Mesures financières déterminées	Utilisation	Calcul
Endettement net	L'endettement net, qui représente la dette après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie non soumis à restrictions disponibles, est une mesure utilisée par la direction et, de l'avis de la direction, par certains investisseurs et analystes pour évaluer le levier financier de la Société et de Cogeco Communications. L'endettement net est une composante du « ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté ».	Dette à long terme avant les escomptes, les coûts de transaction et autres Ajouter : – endettement bancaire Déduire : – trésorerie et équivalents de trésorerie, exclusion faite de la trésorerie avec restrictions d'utilisation, le cas échéant.
Ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté	Le ratio de l'endettement net sur le BAIIA ajusté est une mesure utilisée par la direction afin d'évaluer le levier financier de la Société et de Cogeco Communications ainsi que les décisions relatives à leur structure du capital, notamment au sujet de l'émission de nouveaux titres d'emprunt, et afin d'assurer la gestion du risque lié aux échéances de leur dette.	Endettement net divisé par le BAIIA ajusté des douze derniers mois.
Endettement à taux fixe	L'endettement à taux fixe est une mesure utilisée par la direction afin d'assurer la surveillance et la gestion de la structure du capital de la Société et de Cogeco Communications. La direction est d'avis que cette mesure aide les investisseurs et les analystes à évaluer le levier financier de la Société et de Cogeco Communications.	Capital de la dette à long terme à taux fixe divisé par le capital de la dette à long terme.

Mesures financières supplémentaires

Il est fait mention dans le présent rapport de gestion de l'intensité du capital de Cogeco Communications et des secteurs des télécommunications au Canada et aux États-Unis, ainsi que de la marge du BAIIA ajusté des deux secteurs, en plus des indicateurs de rendement clés qu'utilisent la direction de Cogeco Communications et les investisseurs pour évaluer la performance de Cogeco Communications et ses dépenses d'investissement engagées pour maintenir un certain niveau de produits.

Mesures financières déterminées	Calcul
Marge du BAIIA ajusté	BAIIA ajusté divisé par les produits
Intensité du capital	Dépenses d'investissement nettes divisées par les produits
Rendement des capitaux propres	Bénéfice attribuable aux propriétaires de la Société pour l'exercice divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la Société pour l'exercice

14. Renseignements financiers trimestriels supplémentaires

	Exercice 2026				Exercice 2025			Exercice 2024
Trimestres clos les	31 mai	28 février	30 novembre	31 août	31 mai	28 février	30 novembre	31 août
(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Opérations								
Produits	724 171	713 035	735 641	731 367	758 527	753 247	764 960	768 656
BAIIA ajusté	357 017	337 060	361 779	357 084	367 828	356 905	371 084	371 216
Frais d'acquisition, d'intégration, de restructuration et autres frais (profits)	1 207	7 130	1 961	17 298	8 996	8 644	(9 648)	12 177
Perte de valeur d'actifs	2 249 426	—	—	(132)	2 565	—	—	15 229
Bénéfice (perte) de la période	(1 758 450)	79 844	96 136	76 197	73 962	76 610	108 396	81 437
Bénéfice (perte) de la période attribuable aux propriétaires de la Société	(405 673)	18 964	28 212	16 483	20 504	18 172	29 809	19 248
Bénéfice ajusté attribuable aux propriétaires de la Société	29 909	20 460	28 944	20 491	23 146	20 329	27 221	25 562
Flux de trésorerie								
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	323 608	168 734	174 632	266 738	401 375	250 080	208 655	326 723
Flux de trésorerie disponibles	170 702	152 874	130 883	101 596	147 535	112 805	152 451	143 055
Acquisitions d'immobilisations corporelles	121 706	124 113	157 368	159 222	126 223	160 335	153 514	156 577
Dépenses d'investissement nettes	121 521	122 265	157 180	155 871	125 752	158 859	150 916	154 570
Données par action⁽¹⁾ et informations connexes								
Bénéfice (perte) par action								
De base	(42,84)	2,00	2,97	1,74	2,16	1,91	3,13	2,02
Dilué ⁽²⁾	(42,84)	1,97	2,92	1,71	2,13	1,88	3,09	1,99
Dilué ajusté ⁽²⁾	3,10	2,12	3,00	2,12	2,40	2,11	2,82	2,65
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation – dilué (en milliers)	9 470	9 644	9 653	9 643	9 643	9 643	9 648	9 648
Dividendes par action	0,987	0,987	0,987	0,922	0,922	0,922	0,922	0,854

(1) Par action à droits de vote multiples et action subalterne à droit de vote.

(2) Pour le troisième trimestre de l'exercice 2026, le nombre moyen pondéré dilué d'actions subalternes à droit de vote utilisé pour le calcul du bénéfice dilué par action ajusté comprenait 174 223 unités de rémunération fondée sur des actions (soit 83 417 unités d'actions incitatives et 90 806 unités d'actions liées au rendement). Pour ce qui est du calcul de la perte diluée par action, ces unités de rémunération fondée sur des actions ont été considérées comme antidilutives en raison de la perte enregistrée au cours des périodes respectives et, par conséquent, elles ont été exclues du calcul.

14.1 Saisonnalité

Les résultats d'exploitation de Cogeco ne sont généralement pas soumis à des variations saisonnières importantes. Toutefois, les activités du secteur des médias sont soumises à certaines variations saisonnières.